



Version finale

Etude sur la transmission des fluctuations et les prix de parité du riz et du maïs au Mali

Pierre TRAORE (OMA)

Salifou B. DIARRA (OMA)

Janvier 2010

syngenta fondation pour
une agriculture
durable



Avant- Propos

Ces contributions sur la «Transmission de la hausse des prix alimentaires et les prix de parité des produits alimentaires en Afrique de l’Ouest » ont été réalisées par les responsables des systèmes d’Information sur les Marchés (SIM) du Burkina, de la Côte d’Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal, à qui nous adressons nos sincères remerciements. Nous tenons également à remercier «la Fondation Syngenta pour une agriculture durable » pour avoir supporté financièrement cette initiative. Puissent les résultats de cette analyse aider aux prises de décisions pertinentes et appropriées pour le bien être des populations rurales et pour le développement économique et social de la sous-région Ouest-Africaine.

Toutes erreurs d’interprétation ou de fait dans cette contribution n’incombent qu’aux auteurs du présent document.

SOMMAIRE

Liste des tableaux.....	5
Liste des graphiques	6
Sigles et abréviations	6
Introduction	7
I. Méthodologie et Objectifs de l'étude	7
1.1 - Méthodologie	7
1.2 - Objectifs	8
II. Quelques Statistiques sur la production céréalière dans le pays.....	8
III – Etat des lieux de la production nationale.....	9
3.1- Riz	9
3.2 - Maïs	10
3.3 - Mil.....	11
3.4. - Sorgho.....	12
IV – Analyse du bilan céréalier au cours des dernières années	12
4.1- Consommation.....	12
4.2 - Importations - exportations	13
4.3.- Surplus/déficit Riz	14
4.4 - Surplus/déficit céréales sèches	15
V- Evolution des prix moyens nationaux au consommateur	15
VI – Mesures mises en œuvre en vue de faire face à la flambée des prix	17
6.1 - Mesures d'ordre fiscal.....	17
6.2 - Mesures de stockage.....	18
6.3 - Mesures d'ordre administratif.....	18
6.4 - Initiative riz	18
6.5 - Dialogue social.....	18
VII. Brève revue de la littérature sur la hausse des prix internationaux.....	18
VIII. L'intégration des marchés et la transmission des signaux de prix	21
8.1 Riz importé	21
8.1.1 Intégration du marché International et celui du District de Bamako	21
8.1.2 Transmission des signaux de prix entre le marché International et celui du District de Bamako	22
8.2 Riz importé versus Riz local dans la capitale et dans les chefs lieux de région.....	23
8.2.1. Intégration des marchés de Bamako et des chefs lieux de région.....	23
8.2.2 – Transmission des signaux de prix internationaux du riz aux prix du riz local à Bamako	26
8.2.3 – Transmission des signaux de prix du riz importé aux prix du riz local à Bamako	27
8.3 Riz local dans la capitale, les chefs lieux de région et dans les zones rurales	28
8.3.1 - Intégration du marché rural de Niono avec ceux de Bamako et des chefs lieux de région pour le riz local.....	28
8.3.2 - Transmission des signaux de prix du riz local entre le marché de Bamako et celui de Niono.....	31
8.4 Maïs local dans la capitale, les chefs lieux de région et dans les zones rurales.....	31
8.4.1 - Intégration du marché rural de M'Pèssoba avec ceux des chefs lieux de région pour le maïs	31
8.5 Riz importé versus mil local dans la capitale et les chefs lieux de région	34
8.5.1 - Intégration des marchés de la capitale et des chefs lieux de région.....	34
8.5.2 - Transmission des signaux de prix du riz importé à ceux du mil à Bamako	36
8.6 Maïs importé versus mil local dans la capitale et les chefs lieux de région.....	36
8.6.1 - Intégration du marché de la capitale et des chefs lieux de région pour le maïs et le mil.	37
8.7 Conclusion de l'intégration des marchés et de la transmission des signaux de prix.....	38
IX- Prix de parité.....	38
9.1 - Le prix de parité du riz à l'importation rendu dans la capitale et dans quatre (4) chefs lieux de région,	38
9.2 - Le prix du riz localement produit du lieu de production à la capitale et dans les mêmes chefs lieux de région	40
9.3 – Comparaison des prix obtenus avec le prix du riz (et du maïs) à la consommation dans la capitale et les mêmes chefs lieux de région.	41
9.4. Evaluation de la compétitivité.....	43

9.4.1 – Evaluation sur la base des résultats obtenus de la compétitivité du riz (et du maïs) local par rapport aux mêmes produits importés de l'extérieur.	43
9.4.2 – Evaluation de l'effet de la hausse du prix international du riz et du maïs sur les prix locaux à la consommation (incluant le mil).	44
9.5. Conclusion des prix de parité.....	45
X. Conclusions générales.....	45
XI- ANNEXES.....	47
Annexe I – Superficies cultivées	47
Annexe II – Rendements.....	51
Annexe III – Productions	53
Annexe IV. Références.....	57

Liste des tableaux

Tableau 1: Taux de variation cumulé (%) des prix internationaux du riz versus prix du riz importé à Bamako (ajusté pour l'inflation)	23
Tableau 2 : Taux de variation cumulé (%) des prix internationaux du riz versus prix du riz local à Bamako (ajusté pour l'inflation)	26
Tableau 3 : Taux de variation cumulé (%) des prix du riz importé versus prix du riz local à Bamako (ajusté pour l'inflation).....	27
Tableau 4 des coefficients de corrélation entre les prix au consommateur dans les chefs lieux de région et au producteur à Niono.....	29
Tableau 5 du calcul des bêtas coefficients entre Niono et les chefs lieux de région pour le riz local..	30
Tableau 6 : Taux de variation cumulé (%) des prix du riz local à Bamako versus prix du local à Niono (ajusté pour l'inflation).....	31
Tableau 7 des coefficients de corrélation entre les prix au consommateur dans les chefs lieux de région et au producteur du maïs à M'Pèssoba.....	33
Tableau 8 du calcul des bêtas coefficients entre M'Pèssoba et les chefs lieux de région pour le maïs	34
Tableau 9 : Coefficients de corrélation entre les prix au consommateur du mil et du riz RM40 importé	35
Tableau 10 : Coefficients de variation du riz RM40 importé et du mil.....	35
Tableau 11: Taux de variation cumulé (%) des prix du riz importé versus prix du mil à Bamako (ajusté pour l'inflation)	36
Tableau 12 : Coefficients de corrélation entre le mil et le maïs	37
Tableau 13 : Coefficients de variation entre le mil et le maïs.....	38
Tableau 14 : Structure de prix du riz 25% brisure	39
Tableau 15 des prix de parité à l'importation du riz de Janvier à Décembre 2008	40
Tableau 16 : Calcul du prix de revient du riz local de Niono dans quelques chefs lieu de région Juillet 2009.....	40
Tableau 17 :Calcul du prix de revient du maïs de M'Pessoba à quelques chefs lieu de région.....	41
Tableau 18 de comparaison des prix des riz locaux et importés	42

Liste des graphiques

Graphique 1 : Production moyenne de riz répartie par région	10
Graphique 2 : Production moyenne de maïs répartie par région	11
Graphique 3 : Production moyenne de mil répartie par région	11
Graphique 4 : Production moyenne de sorgho répartie par région	12
Graphique 5 : Evolution de la consommation humaine.....	13
Graphique 6 : Evolution des importations céréalières.....	13
Graphique 7 : Evolution des exportations céréalières.....	14
Graphique 8 : Riz - Evolution de la production disponible et des besoins de consommation	14
Graphique 9 : Céréales sèches - Evolution de la production disponible et des besoins de consommation	15
Graphique 10 : Evolution des prix moyens nationaux au consommateur.....	16
Graphique 11 : Evolution comparée des prix nominaux du riz importé à Bamako et sur le marché international.....	21
Graphique 12 : Evolution comparée des prix réels du riz importé à Bamako et sur le marché international.....	22
Graphique 13 : Evolution des prix au consommateur à Kayes	24
Graphique 14 : Evolution des prix au consommateur à Sikasso.....	25
Graphique 15 : Evolution des prix au consommateur à Bamako	25
Graphique 16 : Bamako - Prix réels du riz local et importé.....	26
Graphique 17 : Evolution des prix du riz local à Niono et Bamako	28
Graphique 18 : Evolution des prix du riz local à Niono et Gao.....	28
Graphique 19 : Prix réels au consommateur et au producteur	31
Graphique 19 : Evolution des prix du maïs à M'Pèssoba et Bamako	32
Graphique 20 : Evolution des prix du maïs à M'Pèssoba et Sikasso.....	32
Graphique 21 : Evolution des prix du maïs à M'Pèssoba et Gao.....	33
Graphique 22: Bamako Niaréla - Evolution comparée des prix du mil et du riz RM40 importé.....	34
Graphique 23 : Bamako – Prix réels du mil et des riz locaux et importés.....	36
Graphique 24 : Bamako Niaréla – Evolution comparée des prix du mil et du maïs.....	37
Graphique 25 : Prix de revient du riz local de Niono à Ségou	41
Graphique 26 : Comparaison des prix du riz local et importé à Bamako.....	43
Graphique 27 : Bamako – Evolution des prix des riz local et importé.....	44

Sigles et abréviations

CAF	- Coût assurance et fret
CILSS	- Comité inter état de lutte contre la sécheresse au sahel
CMDT	- Compagnie malienne pour le développement des textiles
CPS/DR	- Cellule de planification et de statistique du développement rural
DNCC	- Direction nationale du commerce et de la concurrence
FAO	- Organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation
FEWS-Net	- Famine early warning system network
FOB	- Free on board
OHVN	- Office de la haute vallée du Niger
OMA	- Observatoire du marché agricole
PROMISAM	- Projet de mobilisation des initiatives en matière de sécurité alimentaire au Mali
RESIMAO	- Réseau des systèmes d'information de marché de l'Afrique de l'Ouest
SIM	- Système d'information du marché
TVA	- Taxe sur la valeur ajoutée

Introduction

Le contexte nouveau, caractérisé au niveau international par d'une part, la flambée du prix du baril du pétrole et d'autre part, une hausse des prix des produits alimentaires suite à celle des cours mondiaux des produits de base, notamment les céréales avec un renchérissement du prix mondial du riz de près de 80%, des oléagineux (60%) et des produits laitiers (20%), etc. , vient d'installer nos pays dans une instabilité et précarité économique sans précédent. Un état des lieux à ce stade se justifie pleinement et pourrait être, certainement mieux appréhendé à travers une meilleure connaissance du calcul des prix de parité à l'importation des produits de base tels le riz, de l'analyse des corrélations entre les différents marchés et du degré de transmission des signaux de hausse ou de baisse entre ces différents marchés. C'est dans ce cadre que se situe la présente étude sur la transmission des prix et les prix de parité initiée par le PROMISAM.

L'étude a été réalisée par les responsables des SIM dans quelques pays de la sous-région que sont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Sénégal. Elle vise à contribuer à l'accroissement des productions agricoles et des échanges par une meilleure lisibilité de la compétitivité des filières riz et maïs dans la sous région. Il s'agit par cette étude de tester les effets de la hausse des prix sur la compétitivité des produits locaux. Les termes de référence de l'étude se trouvent en annexe V. Cette étude va s'articuler autour de 1) la présentation de quelques statistiques sur la production céréalière dans le pays ; 2) l'état des lieux de la production nationale des denrées de base que sont le riz, le maïs et le mil ; 3) l'analyse du bilan céréalier au cours des dernières années ; 4) l'évolution des prix des céréales ; 5) les mesures mises en œuvre par le gouvernement pour faire face à la flambée des prix ; 6) le degré d'intégration des marchés et la transmission des signaux de prix qui en découle ; 7) le calcul des prix de parité à l'importation du riz et l'analyse du degré de compétitivité du riz et du maïs locaux et 8) Conclusion. Avant d'aborder ces différents points, une présentation de la méthodologie et des objectifs de l'étude s'impose.

I. Méthodologie et Objectifs de l'étude

1.1 - Méthodologie

Il s'est agit dans cette étude de travailler plus spécifiquement sur les données de prix du riz et du maïs, tant sur le marché mondial que sur les marchés du pays.

A partir de ces séries, différentes manipulations statistiques et calculs ont été faits pour produire les coefficients selon le type d'analyse nécessaire (intégration des marchés, degré de transmission des hausses/baisses de prix etc.) et déterminer le degré de compétitivité des produits concernés.

Il est important d'ajouter que le calcul du prix de parité se fait à partir du prix FOB ou CAF, selon le point de départ auquel on ajoute les frais d'approche jusqu'à la destination finale du produit à l'intérieure du territoire national. Comme tel, le calcul que nous avons présenté utilise la même démarche et est en parfaite harmonie avec le model qui est utilisé par la DNCC (Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence) pour les importations de produits au Mali. L'axe Abidjan a été utilisé

pour la simple raison que l'essentiel des produits alimentaires sont importés à partir de ce corridor.

Nous tenons également à souligner que le cas du maïs est assez spécial, parce que les importations de maïs si elles existent, proviennent essentiellement du Nord de la Côte d'Ivoire et malheureusement il n'est pas fait de distinction entre ce maïs et la production nationale sur le marché national au Mali. Néanmoins nous avons tenté de trouver les séries de prix du maïs sur le marché International au niveau de nos sources (DNCC) malheureusement il n'existe pas de série de prix du maïs sur le marché international à ce niveau.

1.2 - Objectifs

L'objectif global de l'étude est de mesurer l'ampleur de la transmission des hausses récentes des prix sur le marché mondial sur les prix domestiques et comment celles-ci ont pu affecter la compétitivité du riz et du maïs de production locale et en Afrique de l'Ouest.

De façon spécifique il s'agit de :

- 1- collecter les données secondaires nécessaires sur les prix, le transport et autres coûts de commercialisation ;
- 2- analyser ces données aux fins de déterminer le degré de transmission des hausses de prix de 2007-2008 entre le marché mondial et les marchés du pays à la fois au niveau producteur que consommateur ;
- 3- comparer la transmission des hausses de 2007-2008 à celle de la période 1998-2006 ;
- 4- calculer les prix de parité du riz et du maïs depuis le marché mondial et les principaux marchés de la région et;
- 5- produire des rapports d'étapes et un rapport final couvrant tous les aspects cités plus haut.

II. Quelques Statistiques sur la production céréalière dans le pays

Les céréales sont largement cultivées sur le territoire national du Mali. Les productions agricoles sont fortement dépendantes des aléas climatiques. Elles peuvent évoluer de manière importante en fonction de la pluviométrie (quantité et répartition).

Les cultures sèches se rencontrent dans la quasi totalité des systèmes de production au Mali. Du système de décrue au Nord au système à base de coton dans le sud et les systèmes à base de céréales/élevage dans l'ouest et le centre. Cependant, comme la plupart des spéculations, les zones à haut potentiel productif pour les céréales sèches sont la zone sud et centre et dans une moindre mesure la zone ouest.

S'agissant du riz, il est essentiellement cultivé dans les zones de l'Office du Niger dans la région de Ségou. Il est aussi cultivé dans les zones des Opérations riz de Ségou et de Mopti, dans les zones inondées de Mopti et de Tombouctou, dans les

bas-fonds du Mali Sud et dans une moindre mesure dans ceux des autres localités du pays.

Les céréales sèches occupent environ 86% des terres cultivées. Le mil occupe en moyenne 47% des superficies avec 1.169.924 ha, le sorgho, 30% avec en moyenne 731.413 ha et le maïs 10% des superficies cultivées, soit une moyenne 235 503 ha. Pour ce qui concerne le riz, il occupe 11% des superficies cultivées, ce qui correspond à une moyenne de 283.400 ha. Le tableau détaillé sur les superficies cultivées se trouve en annexe II.

Les rendements moyens des céréales cultivées sont très fluctuants. A l'instar de la pluviométrie, ils sont tributaires des aléas climatiques, qui sont très déterminants dans les résultats de la campagne agricole au Sahel. Ainsi au Mali de 1984/85 à 2007/08, ces rendements ont varié pour :

- le mil de 1.682 Kg/ha en 1985/86 à Koulikoro à 46 Kg/ha en 2001/02 à Gao;
- le sorgho de 1.931 Kg/ha en 1985/86 à Koulikoro à 79 Kg/ha en 2002/03 à Gao;
- le maïs de 19 Kg/ha en 1994/95 à Mopti à 2.500 Kg/ha en 2003/04 à Tombouctou;
- le riz de 14 Kg/ha en 1985/86 à Kayes à 4.931 Kg/ha en 2005/06 à Ségou.

Le tableau détaillé sur les rendements des cultures se trouve en annexe III.

Dans les zones Sud et centre, les céréales sèches (mil/sorgho) bénéficient des arrières effets des intrants apportés sur le coton. Depuis un certain temps, il n'est pas rare de voir un apport d'engrais spécifiques sur les dites céréales.

Le sorgho est la deuxième culture de par ses superficies. Il est surtout cultivé dans les régions de Koulikoro, Sikasso et le sud de Ségou; la culture pluviale est la forme dominante; celle de décrue se rencontre en zone nord dans des bas-fonds et autour des mares.

Pour ce qui est du maïs, il est cultivé dans les parties humides du pays en zones CMDT et OHVN de façon relativement intensive. Le maïs est aussi cultivé dans la zone ouest de façon extensive dans un système intégré agriculture/élevage sans apport d'engrais minéraux.

III – Etat des lieux de la production nationale

3.1- Riz

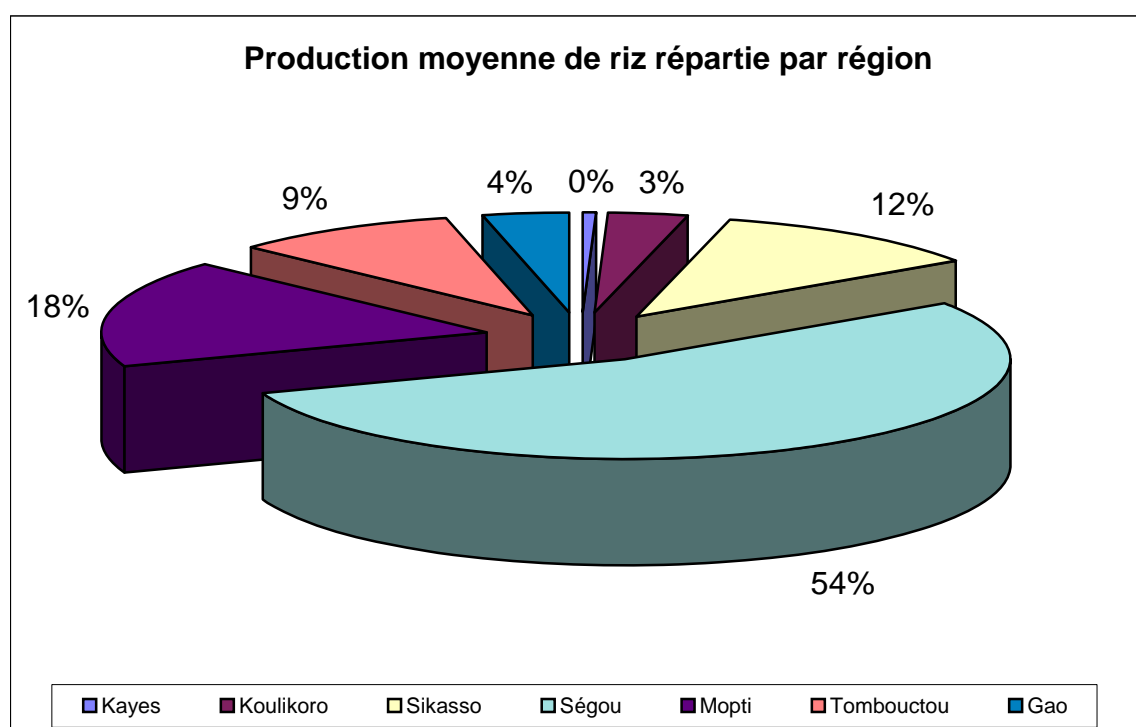
De 1984/85 à 2007/08, la production de riz a sensiblement augmenté au Mali, en passant de 109.354 tonnes à 1.082.384 tonnes (Tableau détaillé des productions se trouve en annexe IV). L'augmentation de la production de riz provient essentiellement des aménagements effectués par l'Etat dans les zones de l'Office du Niger et par certains projets et Organisations Non Gouvernementales à l'intérieur du pays.

Malgré cette augmentation exponentielle de la production nationale, le pays reste déficitaire en riz et doit toujours importer pour combler le déficit. La production est

inégalement répartie sur le territoire national. Les importations de riz proviennent des achats avec les traders installés dans les grandes villes côtières de l'Afrique. Ceux-ci achètent sur le marché international en Asie essentiellement et transportent sur les côtes africaines. Ainsi les commerçants maliens paient avec les traders dans les ports de Abidjan, Dakar, Nouakchott, Lomé et Cotonou essentiellement.

La région de Ségou se détache des autres en termes de production de riz avec plus de 50% de la production totale au cours de la période sous analyse. En plus de la production rizicole, on retiendra également que cette région est dans le peloton des trois régions (Sikasso, Mopti et Koulikoro) les plus grandes productrices de mil/sorgho/maïs.

Graphique 1: Production moyenne de riz répartie par région

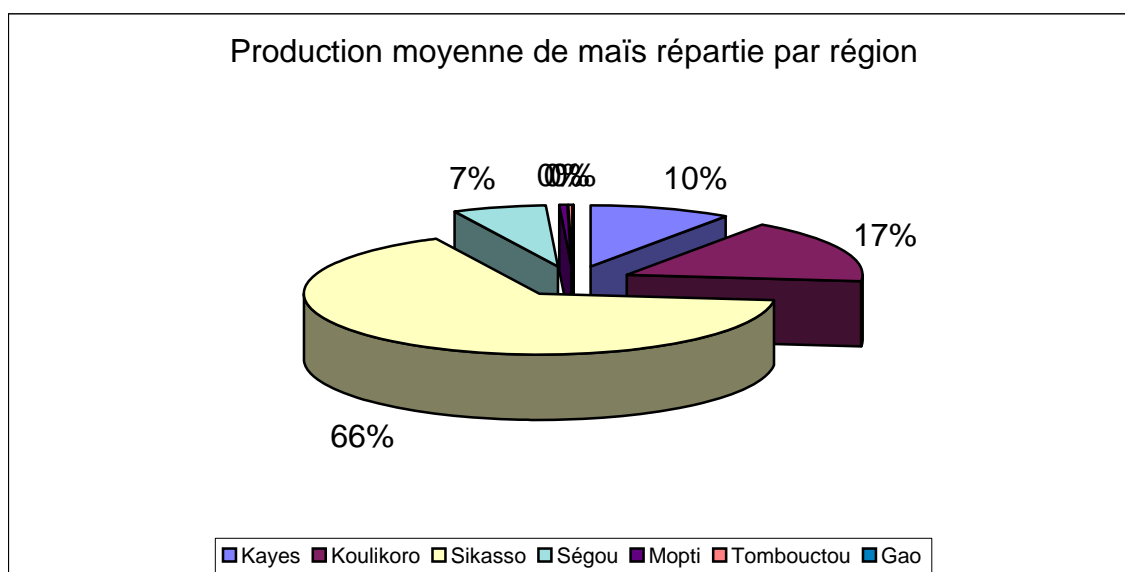


3.2 - Maïs

Le maïs aussi a vu sa production augmenter sensiblement en passant de 101.440 tonnes en 1984/85 à 689.918 tonnes en 2007/08 (Cf. annexe IV). La consommation du maïs croit rapidement au Mali avec la forte augmentation de la demande. Celle-ci provient du développement de l'élevage de volaille, qui fait que des concessions rurales périurbaines sont très nombreuses autour des grandes villes du pays pour la production des volailles et des œufs. La production nationale est insuffisante et le pays doit importer chaque année de la Côte d'Ivoire pour combler son déficit.

Cependant, une analyse de la tendance (DIAKITE, L. Mai 2006) révèle qu'à partir de la campagne 1992/93, la part du mil et du sorgho dans la production de céréales a commencé à baisser au profit du maïs et du riz. De 73% de mil et sorgho, contre 25% pour le maïs et le riz avant 1992/93, la composition de la production est devenue, entre 2001/02 et 2006/07, de 51 à 58% pour le mil et le sorgho et de 41 à 48% pour le maïs et le riz.

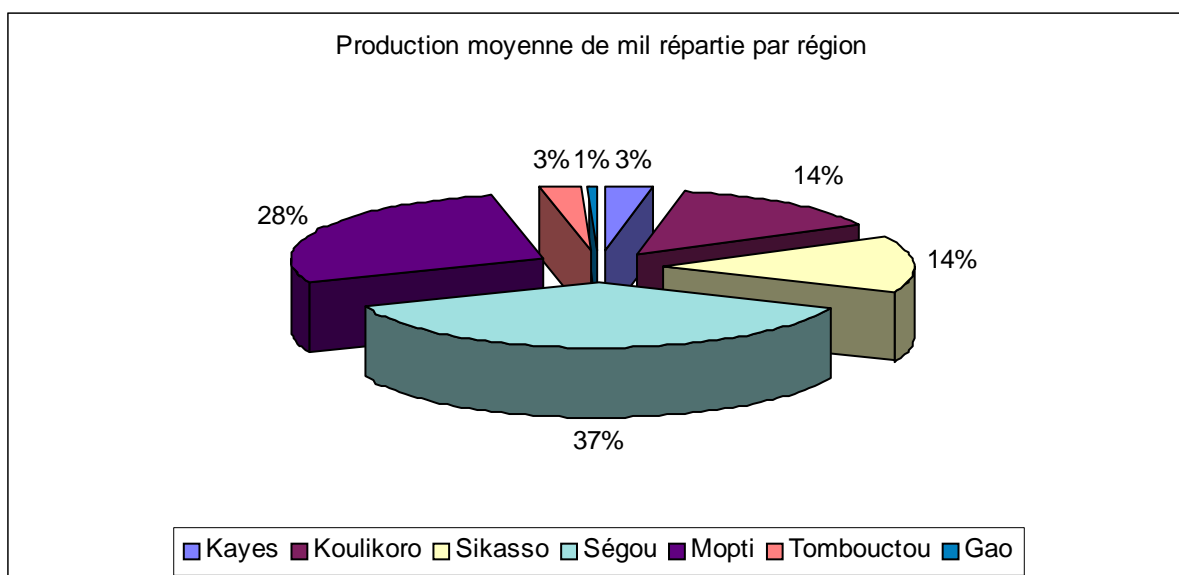
Graphique 2: Production moyenne de maïs répartie par région



3.3 - Mil

Le mil est la première céréale cultivée au Mali (Cf. annexe IV). Sa production est fortement tributaire de la pluviométrie. En cas d'une bonne campagne agricole, le pays est largement excédentaire et arrive même à exporter dans les pays de la sous région tels que la Mauritanie, le Sénégal, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Guinée.

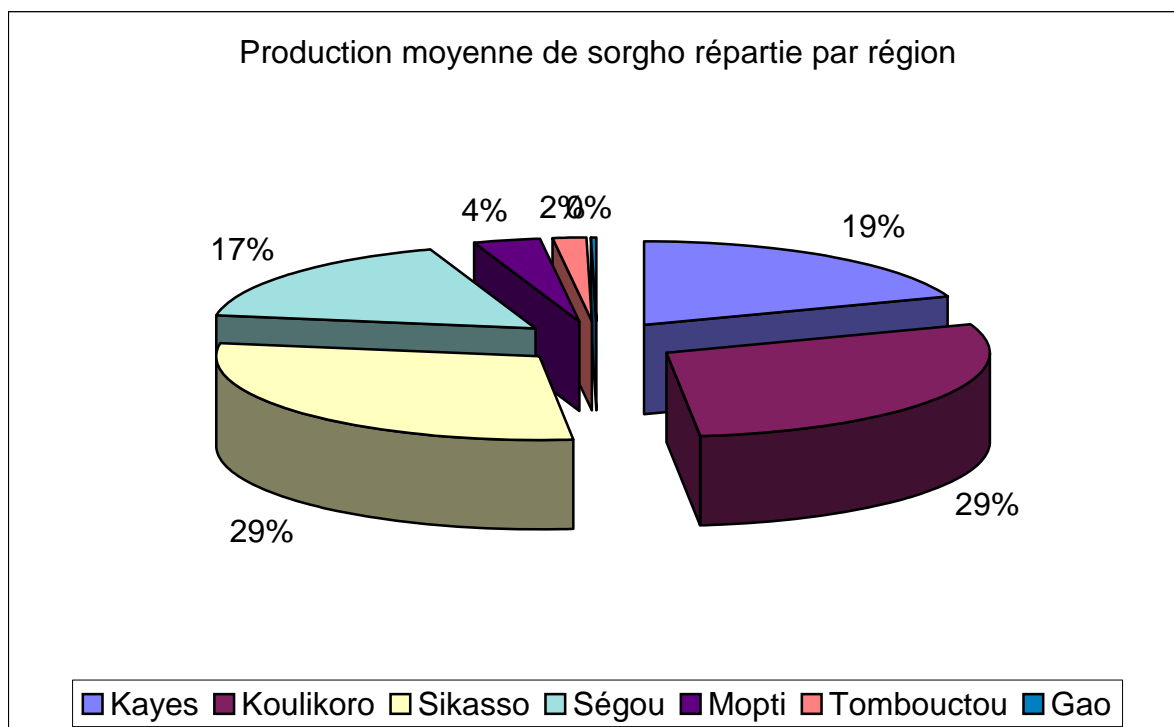
Graphique 3: Production moyenne de mil répartie par région



3.4. - Sorgho

Le sorgho suit le mil en terme de quantité dans la production céréalière du Mali (Cf. annexe IV). Sa production est fortement tributaire de la pluviométrie. En cas d'une bonne campagne agricole, le pays est largement excédentaire et arrive même à exporter dans les pays de la sous-région Tels que la Mauritanie, le Sénégal, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Guinée.

Graphique 4: Production moyenne de sorgho répartie par région



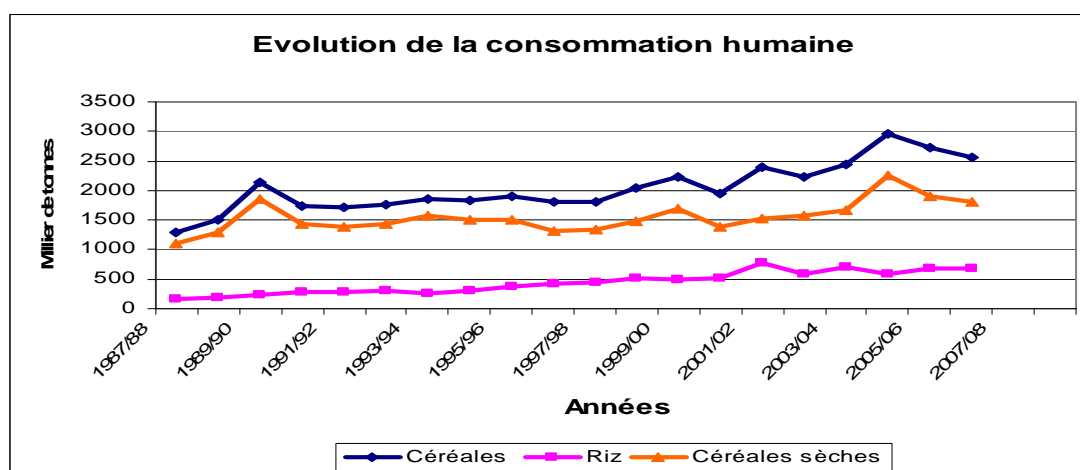
IV – Analyse du bilan céréalier au cours des dernières années

4.1- Consommation

La consommation céréalière est en hausse tant pour les céréales sèches que pour le riz. Pour toutes les céréales confondues, cette consommation a augmenté en moyenne de 5% l'an entre les campagnes agricoles 1987/88 à 2006/07. Ce chiffre cache des disparités. En effet ce taux de croissance est beaucoup plus élevé pour le riz que pour les céréales sèches. En effet au cours de la même période, la consommation de riz a augmenté en moyenne de 15% l'an contre seulement 3% pour les céréales sèches. Comparativement aux céréales sèches, l'augmentation de la consommation de riz s'explique par un ensemble de facteurs dont entre autres :

- l'urbanisation croissante des grandes villes du pays ;
- l'accroissement exponentiel des gargotières avec l'introduction dans le pays du système de journée continue.

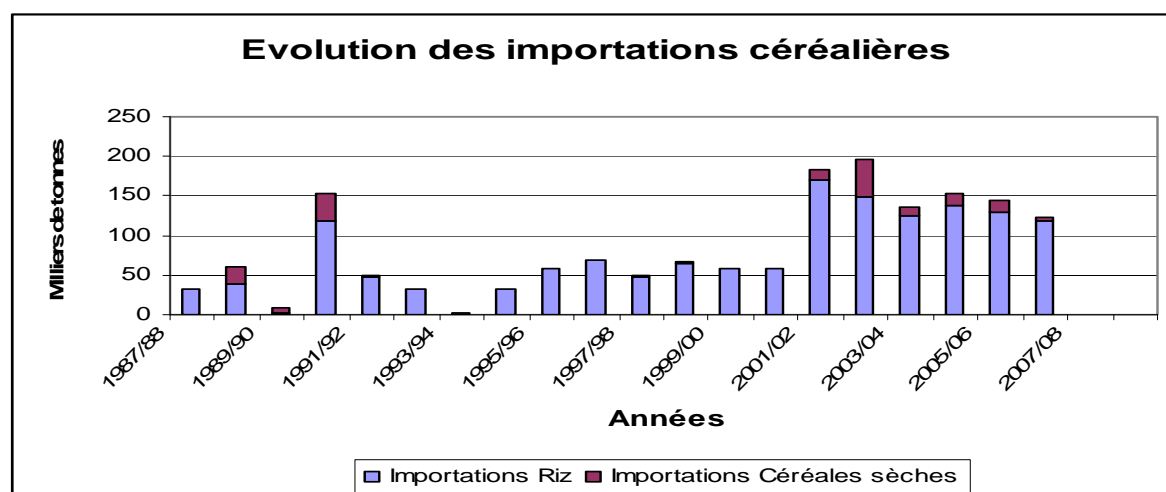
Graphique 5: Evolution de la consommation humaine



4.2 - Importations - exportations

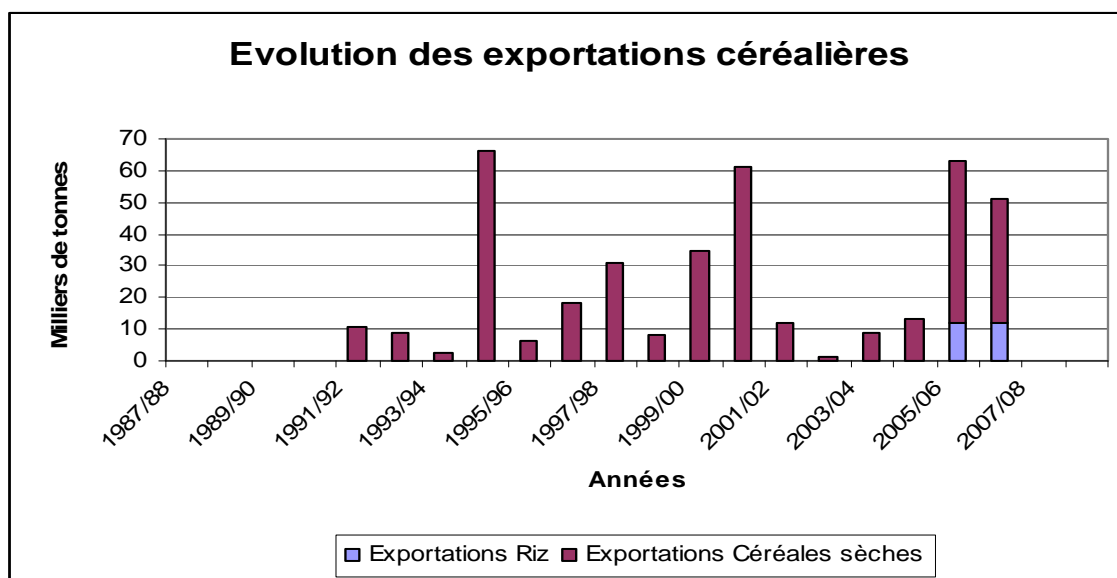
Le Mali est un pays importateur net de riz. Les céréales sèches ont des importations limitées. Celles-ci se limitent essentiellement en début de la période de soudure, se situant chaque année entre Juillet et Septembre, où les céréales sèches, notamment le maïs arrive des pays côtiers pour stabiliser la situation durant la période de soudure.

Graphique 6: Evolution des importations céréalières



S'agissant des exportations, le Mali exporte beaucoup plus les céréales sèches. En effet tous les pays voisins reçoivent, selon les campagnes et selon les périodes de l'année, les mil, sorgho et maïs en provenance du Mali. Cependant le riz malien est très peu exporté. Il va en faible quantité vers la Mauritanie.

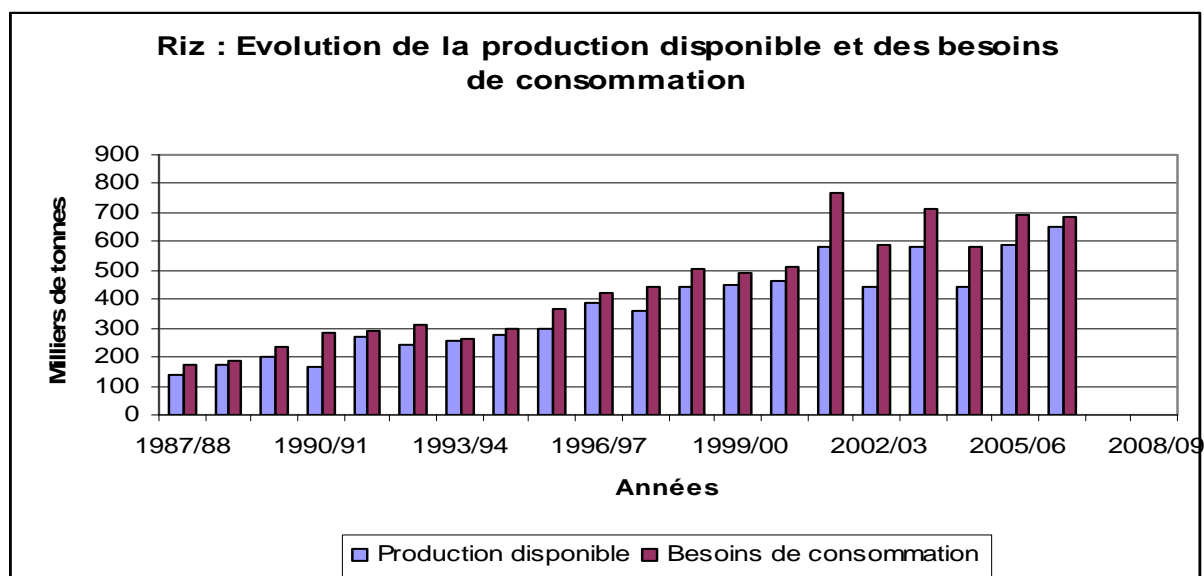
Graphique 7: Evolution des exportations céréalières



4.3.- Surplus/déficit Riz

Le Mali est un pays structurellement déficitaire. Notre pays se trouve confronté à une demande, qui croit beaucoup plus rapidement que la production suite à la forte urbanisation des grandes villes du pays et à la prolifération des gargotières. Ce qui oblige le pays à importer chaque année pour combler son déficit. Durant la période de 1987/88 à 2006/07, le déficit brut en riz du Mali est en moyenne de l'ordre de 16%, soit 69.449 tonnes.

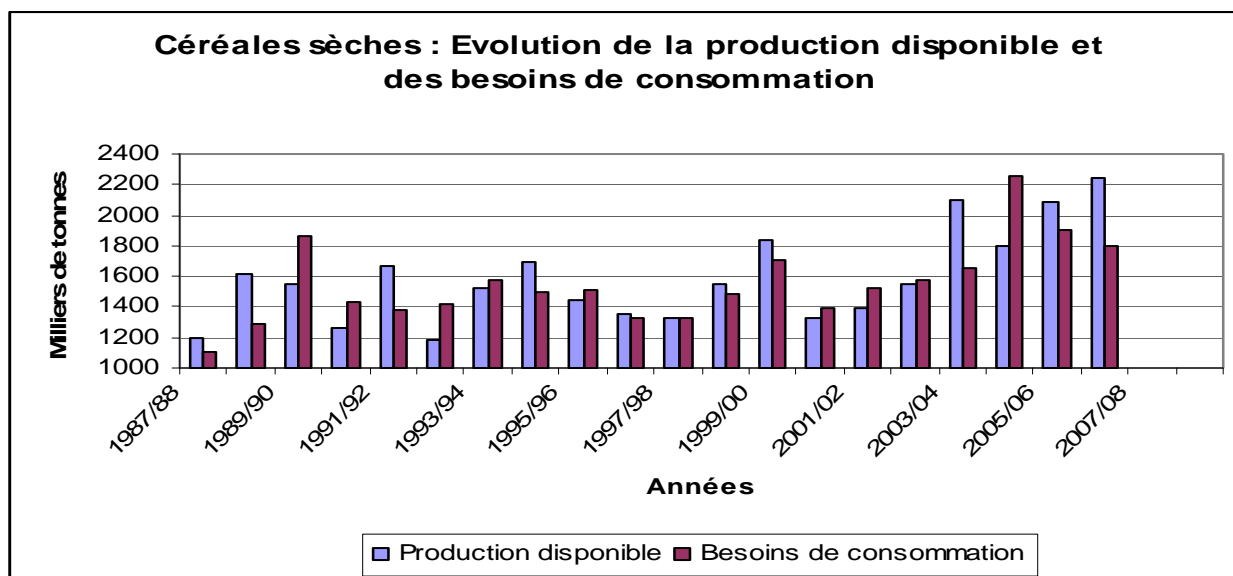
Graphique 8: Riz - Evolution de la production disponible et des besoins de consommation



4.4 - Surplus/déficit céréales sèches

Comme on peut bien le constater dans le graphique ci-dessous, le Mali est dans une position d'équilibre relatif en termes de couverture des besoins de consommation en céréales sèches à partir de la production disponible. Durant la période de 19987/88 à 2006/07, le Mali est légèrement excédentaire en céréales sèches. La production disponible dépasse les besoins en moyenne de 2%, soit 32.210 tonnes.

Graphique 9: Céréales sèches - Evolution de la production disponible et des besoins de consommation



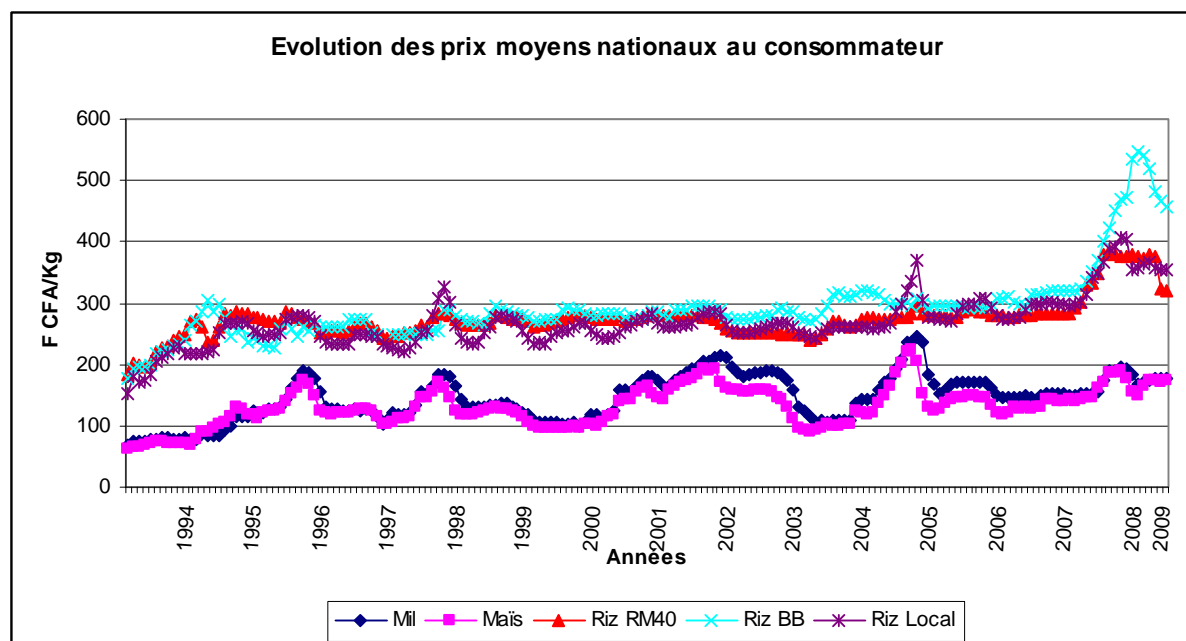
V- Evolution des prix moyens nationaux au consommateur

Il ressort du graphique ci-dessous que les prix au consommateur des riz importés ont globalement haussé de 1994 jusqu'en 1995. De 1995 à 2007, ils ont connu plusieurs fluctuations, sans pour autant dépasser la barre des 300 F CFA/Kg sauf en 2004 et 2005, l'année de la crise acridienne. Cependant à partir de 2008, les prix se sont sensiblement détachés de la barre des 300 F, suite aux conséquences de la vie chère.

Pour ce qui concerne le riz local, il a évolué dans les mêmes diapasons que les riz importés. Cependant, son prix au consommateur s'est détaché de ceux des riz importés en 1998 et en 2005.

S'agissant des céréales sèches, leurs prix au consommateur ont connu également plusieurs fluctuations entre 1994 et 2009. Ces fluctuations de prix sont essentiellement tributaires du déroulement de la campagne agricole. Les fortes hausses de prix enregistrées pour la période se situent en 1996 (fortes demandes des pays de la sous région, notamment le Sénégal), 1998 (Mauvaise campagne agricole), 2002 et 2003 (Mauvaise campagne agricole et déclenchement de la crise ivoirienne le 19 septembre 2002) et 2005 (crise acridienne).

Graphique 10: Evolution des prix moyens nationaux au consommateur



L'analyse du coefficient de variation des prix moyens nationaux au consommateur montre que de 1994 à 2009, le riz RM40 importé a affiché les prix au consommateur les plus stables avec le plus bas coefficient de 12%. Il est suivi par le riz local 15% et le riz BB importé 20%. S'agissant du maïs et du mil, leurs coefficients de variation sont respectivement de 24 et 26%.

L'analyse nous montre que les prix du riz sont plus élevés et plus stables que ceux des céréales sèches.

La stabilité des prix du riz par rapport à ceux des céréales sèches s'explique par un ensemble de facteurs dont entre autres :

- La concentration du marché du riz importé. En effet, seulement 2 à 4 commerçants grossistes contribuent pour près de 80% des importations de riz. La plupart de ces opérateurs sont impliqués également dans la commercialisation du riz local ce qui leur permet de faire les indexations selon de prix entre le local et l'importé selon la demande de l'un ou l'autre;
- Les fluctuations à la baisse des prix sur le marché international ne sont pas, très souvent, ressenties sur le marché national tandis que les hausses de prix sur le marché international sont directement répercutées sur les prix à l'intérieur du pays forçant souvent les autorités à accorder des exonérations pour les importations de riz.

Il y a lieu aussi de souligner que le riz importé vient chaque année s'ajouter à la production locale pour combler le déficit intérieur. Par contre pour les céréales sèches, l'approvisionnement des marchés se fait essentiellement avec la production locale, qui est très instable et tributaire des aléas climatiques ayant un impact significatif sur le déroulement de la campagne agricole. Ce qui rend très

fluctuant le niveau d'approvisionnement des marchés et partant augmente le degré de variabilité des prix.

VI – Mesures mises en œuvre en vue de faire face à la flambée des prix

Dans le souci de rendre les produits de première nécessité accessibles aux populations à des prix abordables, le Gouvernement intervient à chaque fois que les prix haussent de façon significative suite à une mauvaise campagne ou à la hausse des prix sur le marché international etc.

La réponse stratégique commune du Gouvernement consiste à réduire les taxes sur les denrées alimentaires /programmes de protection sociale, ciblage géographique, mesures visant à accroître l'offre.

Par rapport à la hausse des prix, les mesures prises par le Gouvernement se résume en :

- Mesures d'ordre fiscal ;
- Mesures de déstockage ;
- Mesures d'ordre administratif ;
- Dialogue social ;
- Transparence de l'information.

6.1 - Mesures d'ordre fiscal

**** Réduction de taxes sur les denrées alimentaires, notamment le riz***

En matière de dépenses fiscales, le gouvernement a accordé des exonérations temporaires de droits et taxes à l'importation, à l'exclusion des taxes communautaires sur le riz, le lait, l'huile, du 1 juillet au 31 octobre 2007, face à la montée du prix mondial des produits agricoles en 2007.

Du 1er au 30 septembre 2008, le Mali a également octroyé une exonération temporaire de droits et taxes à l'importation du riz, de l'huile, et du lait assortie d'un cahier de charge fixant un prix plafond pour le riz de 300 F/Kg.

Les exonérations ainsi accordées ont permis d'importer :

- En 2007 : 5.504,626 tonnes de riz, 1.269,496 tonnes de lait, 14.478,879 tonnes d'huile. Elles ont coûté à ce titre, 2. 759.338.196F CFA
- En 2008 : 84.452 tonnes de riz, ayant coûté plus de 4 milliards à l'Etat.
- En 2009 : 204.000 tonnes de riz, ayant coûté plus de 7 milliards à l'Etat.

Au total, les exonérations ont donné lieu à trois effets négatifs majeurs :

- Mauvais ciblage, puisque la répartition du gain de la réduction des taxes s'est réalisée aux dépens des plus démunis, selon les études récentes, pour chaque franc dépensé par l'Etat en terme de réduction de taxe, ceux-ci auraient gagné le cinquième ;

- Faible répercussion sur les prix, puisque le marché est dominé par quelques commerçants. La suppression des taxes sur le riz importé ne semble avoir un impact significatif sur le prix moyen du riz car selon l'année le ralentissement de l'augmentation du prix grâce aux réductions de taxe ne représente que deux points en pourcentage ;
- Obstacle à la substitution de l'offre de produits locaux aux produits importés.

6.2 - Mesures de stockage

Chacune des 703 communes du pays dispose d'une dotation de près de 20 Tonnes de céréales dans les systèmes de stockage de proximité initiés par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire. Ces stockages de proximité appelés banques de céréales se reconstituent au cours des périodes de récoltes après s'être vidées en période de soudure suite à la cession des céréales aux populations. Ce mécanisme d'approvisionnement pendant la récolte et de vente pendant la période de soudure confère à ces banques un rôle de régulation et de stabilisation des marchés.

6.3 - Mesures d'ordre administratif

Il s'agit spécifiquement de la suspension de l'exportation des céréales, du lait en poudre, du sucre, de la farine et de l'aliment bétail. Pour certains de ces produits, comme le lait en poudre et partiellement le sucre et la farine, il s'agit de réexportation.

6.4 - Initiative riz

Ces mesures visaient essentiellement à accroître la production intérieure de riz paddy de cinquante pour cent (50%) permettant d'atteindre 1,6 millions de tonnes, soit un million de tonne de riz commercialisable. Le coût de ce programme a été estimé à 42,65 milliards dont un quart serait alloué à l'achat de semences.

6.5 - Dialogue social

Des négociations avec les partenaires sociaux, les associations des consommateurs, des commerçants et transporteurs, les syndicats des travailleurs, l'Union Nationale des Travailleurs du Mali et le patronat se sont installés en vue d'une gestion consensuelle de la crise et éviter des soulèvements populaires, des manifestations contre la vie chère qui se sont manifestées dans d'autres pays de la sous région.

Cependant, il faut aussi reconnaître qu'en année de bonne campagne agricole rizicole, la politique gouvernementale est orientée à protéger la production nationale. Elle consiste essentiellement à la suppression des subventions pour les importations de riz.

VII. Brève revue de la littérature sur la hausse des prix internationaux

Les variations de prix sur le marché international des produits agricoles ne constituent pas un phénomène récurrent, malgré que les hausses de prix aient tendance à être moins persistantes que les baisses de prix. Ce, qui distingue la crise

mondiale actuelle, est que les hausses de prix portent sur la quasi totalité des produits et denrées agricoles et qu'elles se maintiennent malgré que les effets à court terme se soient dissipés.

Malgré une forte production mondiale de céréales en 2007 estimée par la FAO à 2,1 milliards de tonnes, soit 4,6 % de plus qu'en 2006, les prix des céréales continuent à augmenter. Cette hausse des prix s'est produite à une période où les stocks mondiaux sont en baisse et la demande en augmentation (Cf. Situation alimentaire dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest: Enjeux liés à la hausse des prix des produits alimentaires du réseau de prévention des crises). Cette demande est constituée de celle des :

- ❖ industries de fabrication des aliments pour bétails en raison de la demande croissante en produits carnés ;
- ❖ les industries de fabrication de biocarburant.

En janvier 2008, le prix moyen à l'exportation du blé sur le marché mondial est supérieur de 81% à son niveau de 2007, celui du maïs est à son niveau le plus élevé depuis les 10 dernières années. Cette tendance à la hausse des prix s'explique par :

- ❖ la hausse des cours du pétrole et ses conséquences sur le coût des intrants, du transport et des autres facteurs de production;
- ❖ la forte baisse du dollar américain par rapport aux autres monnaies

La poursuite de la hausse des cours mondiaux de riz et de blé pourrait provoquer le transfert d'une part non négligeable de leur demande sur les céréales sèches. Ce qui risquerait de provoquer une hausse des prix de ces denrées et partant des difficultés d'accès à la nourriture comme ce fut le cas en 2005 dans certains pays sahéliens. En effet certains pays comme la Mauritanie, le Cap-Vert, le Sénégal et la Guinée-Bissau qui dépendent fortement des importations commerciales de riz et de blé pour leur sécurité alimentaire continueront d'être encore plus exposés à la flambée des prix internationaux des céréales. Dans ces pays, la hausse des prix affectera les populations urbaines et les ménages ruraux en déficit alimentaire.

En plus des facteurs exogènes liés à l'environnement international, il y a également des réalités locales qui pourraient renforcer cette hausse des prix, avec des conséquences sur l'aggravation des problèmes d'accessibilité des populations pauvres aux aliments.

Parmi ces facteurs locaux, il y a notamment :

a. Les faibles niveaux de production : Malgré la faiblesse de la production, dans certains pays du Sahel, on assiste à une forte demande de céréales pour les industries locales de brasserie et de fabrication d'aliments de volaille comme c'est le cas du Nord Nigeria. Les faibles niveaux de production, dues à des conditions climatiques très capricieuses, n'offrent pas de bonnes perspectives à satisfaire cette demande ;

b. La faiblesse de la part de la production mise sur le marché : L'agriculture dans le sahel reste toujours une agriculture de subsistance. Tous les pays accusent un déficit, notamment en riz, en blé et dans une moindre mesure en céréales sèches.

De façon globale, la part de la production mise sur le marché n'excède pas en moyenne 25%. Ainsi les pays africains, quel que soit leur niveau de production, doivent s'approvisionner sur le marché international pour satisfaire leurs déficits structurels;

c. La concentration du marché du riz importé : Aussi bien dans les pays sahéliens que dans les pays côtiers, le marché du blé et du riz est un marché concentré entre les mains d'une poignée d'opérateurs économiques, qui arrivent même dans certaines situations à « faire chanter » les pouvoirs publics. Tout ceci n'est pas de nature à faire baisser la tension sur les marchés ;

d. L'étroitesse des marchés : Dans les pays sahéliens, les marchés, situés dans la grande majorité des zones structurellement déficitaires sont assez étroits, autrement dit peu de commerçants et peu d'acheteurs. Malgré la libéralisation du commerce des produits agricoles, ces marchés restent toujours peu fréquentés. Les quelques commerçants fréquentant ces marchés, avec la faiblesse de leur surface financière, ont des prix de revient relativement élevés. Toute chose qui rend encore les prix plus chers.

En résumé, la hausse des prix des céréales et de denrées alimentaires au niveau international, ajoutée à la conjoncture locale marquée par de faibles productions de céréales localisées dans les zones fortement demandeuses comme le Nord Nigeria et la hausse prématurée des prix des céréales locales, indiquent que ***les années à venir nécessiteront une surveillance renforcée de la forte augmentation probable des prix*** de certaines denrées alimentaires. Pour ce faire, il faut :

- ❖ ***Développer des mesures visant à protéger les populations à risque des zones vulnérables,*** notamment à travers
 - •La constitution et l'utilisation de stocks vivriers pour l'atténuation d'éventuelles flambées des prix dans les zones vulnérables
 - •Le renforcement du pouvoir d'achat des populations à risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle par la mise en œuvre de projet et programmes visant l'amélioration des revenus, renforçant ainsi leur accessibilité aux denrées alimentaires
 - •La promotion d'outils de gestion des crises : Assurer les approvisionnements complémentaires via les importations, faciliter la fluidité des marchés, etc.

- ❖ ***Demander aux dispositifs d'information et d'alerte de maintenir la vigilance sur les dynamiques des marchés (prix, flux et disponibilité)*** à la fois au niveau national, régional mais aussi international de manière à permettre la prise de décision en temps opportun. Cette surveillance des marchés devrait être accompagnée par une diffusion permanente de l'information afin de renforcer la prise de décision mais aussi de dissuader certains acteurs contre la spéculation sur les prix des denrées alimentaires. Elle devrait également accorder une attention particulière au suivi de la situation nutritionnelle déjà fragile dans les zones structurellement déficitaires et vulnérables plus sensibles aux problèmes d'accès.

- ❖ ***Renforcer la fluidité des marchés locaux de la région*** en favorisant la libre circulation des hommes et des biens – et promouvoir ainsi les échanges intra régionaux de produits agricoles et alimentaires.

- ❖ **Valoriser l'opportunité offerte par cette tendance à la hausse des prix pour stimuler la production locale de produits alimentaires dans la région**, à travers : (i) des investissements soutenus dans la professionnalisation des acteurs ; (ii) des mesures concrètes en termes de facilitation à l'accès aux intrants et autres facteurs de production.

VIII. L'intégration des marchés et la transmission des signaux de prix

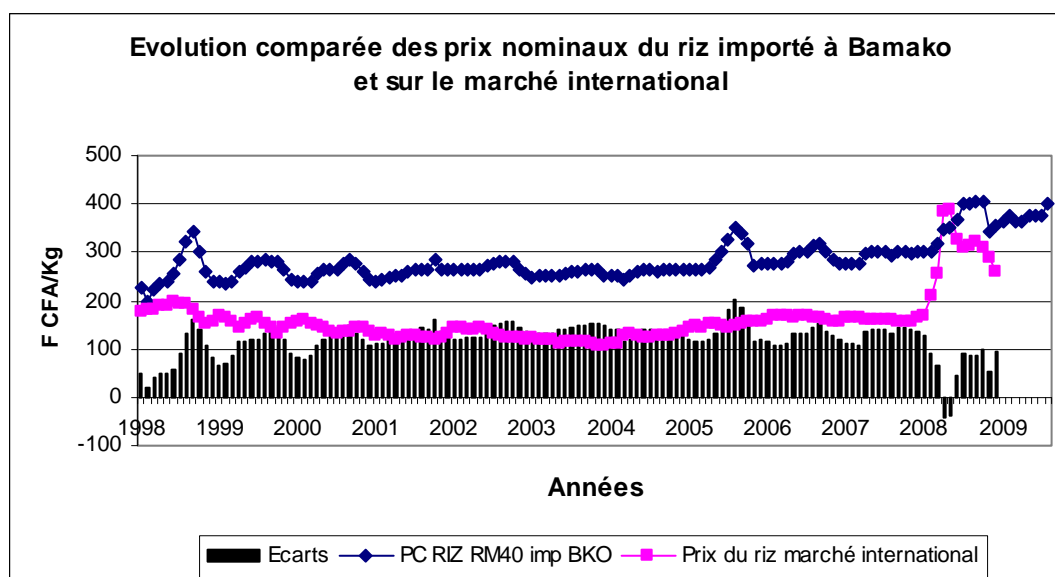
8.1 Riz importé

L'analyse portera sur l'intégration du marché international avec celui du District de Bamako pour le riz RM40 importé et sur la transmission des signaux de prix du marché international au marché du District de Bamako pour la même spéculation.

8.1.1 Intégration du marché International et celui du District de Bamako

Par rapport aux prix nominaux internationaux, les prix nominaux du riz importé dans la capitale sont beaucoup plus élevés. L'écart moyen de Janvier 1998 à Décembre 2008 est de 119 F/Kg. Les allures des courbes révèlent une certaine similitude entre les prix nominaux internationaux et les prix nominaux à la consommation de Bamako, révélant un certain degré d'intégration entre les deux marchés et qui se traduit par un coefficient de corrélation calculé de 0,72.

Graphique 11: Evolution comparée des prix nominaux du riz importé à Bamako et sur le marché international



Les prix nominaux dans le district de Bamako ont eu une augmentation mensuelle moyenne de 0,44% de Janvier 1998 à Décembre 2008. Durant la même période, celle des prix nominaux sur le marché international de riz a été moins forte avec 0,38%. L'augmentation plus rapide des prix nominaux du riz importé à Bamako par

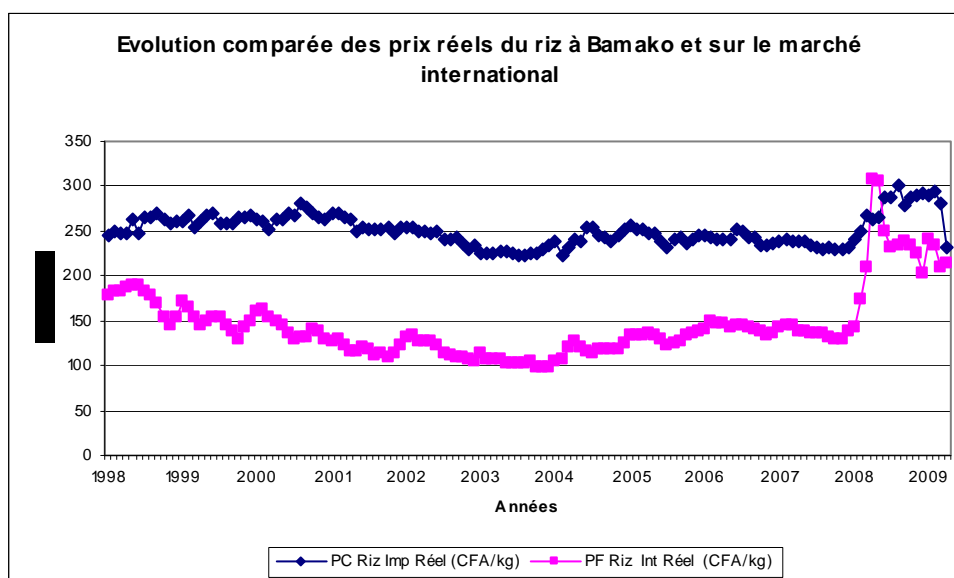
rapport à ceux des prix internationaux s'explique essentiellement par la forte fluctuation des coûts de transactions à certains niveaux, notamment le transport.

La forte dissimilitude entre les prix nominaux du riz importé sur le marché international et celui du District de Bamako à partir de 2008 s'explique par les conséquences de la vie chère, marquée par la forte hausse des prix des produits de première nécessité.

Cependant, une analyse de plus près des coefficients de variation donne seulement 15% à Bamako contre 32% pour le prix international. Ceci paraît, à priori assez paradoxal si on ne met pas en face l'existence d'une production nationale relativement importante de riz qui contribue souvent à adoucir les chocs ou à les amplifier, selon la demande pour tel ou tel riz. La concentration du marché du riz importé explique également cette situation, dans la mesure où les mêmes opérateurs ont un contrôle assez marqué sur les deux secteurs.

En terme réel, les prix du riz importé à Bamako et sur le marché international ont une certaine similitude, mais la corrélation entre les deux séries de prix est moins forte (Cf. graphique ci-dessous). Elle est de l'ordre de 0,63 durant la période allant de 1998 à 2009. Plusieurs facteurs concourent à cette faible corrélation parmi lesquelles on peut citer le cours du dollar, le taux d'inflation et les interventions de l'état sur le marché du riz en vue de rendre le riz accessible aux populations.

Graphique 12: Evolution comparée des prix réels du riz importé à Bamako et sur le marché international



8.1.2 Transmission des signaux de prix entre le marché International et celui du District de Bamako

Durant la période de 1998 à 2009, la transmission des prix internationaux par rapport au prix du riz importé sur le marché national est de l'ordre de 1%. Au cours de la période de 1998 à 2002, les baisses de prix du marché international ont été faiblement ressenties à Bamako, la transmission des prix a été de 4%. Durant la

période de 2003 à 2009, cette transmission des prix a été de 2% (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 1: Taux de variation cumulé (%) des prix internationaux du riz versus prix du riz importé à Bamako (ajusté pour l'inflation)

Années	(1) Prix International (US\$)	(2) Prix International (CFA)	(3) Prix importé à Bamako (CFA)	(4) Transmission des Prix (%) = (3)/(1)
1998-2009	66	45	1	1
1998-2002	-52	-46	-2	4
2003-2009	118	91	3	2

8.2 Riz importé versus Riz local dans la capitale et dans les chefs lieux de région

L'analyse portera sur l'intégration du marché de Bamako avec ceux des chefs lieux de région et sur la transmission des signaux de prix entre les prix du riz importé et du riz local à Bamako.

8.2.1. Intégration des marchés de Bamako et des chefs lieux de région

Ici l'analyse portera sur les prix nominaux à la consommation du riz local et du riz RM40 importé sur les marchés de Bamako-Niaréla, Kayes-Centre et Sikasso-Centre au cours de la période allant de 1994 à 2009.

Il ressort de nos analyses que les prix nominaux du riz importé et ceux du riz local sont très liés. En effet les graphiques ci-dessous montrent une similitude entre les prix nominaux au consommateur du riz local et du riz importé aussi bien à Bamako qu'à Kayes Centre et Sikasso Centre.

Les coefficients de corrélation entre les prix nominaux au consommateur du riz local et du riz RM40 importé sont de 0,87 à Bamako et Kayes et 0,90 à Sikasso. Il existe sur ces marchés une corrélation positive entre les prix des deux produits.

Les trois marchés choisis sont bien intégrés dans le commerce du riz RM40 importé. En effet, le coefficient de corrélation calculé est de 0,87 entre Bamako et Kayes et 0,97 entre Bamako et Sikasso.

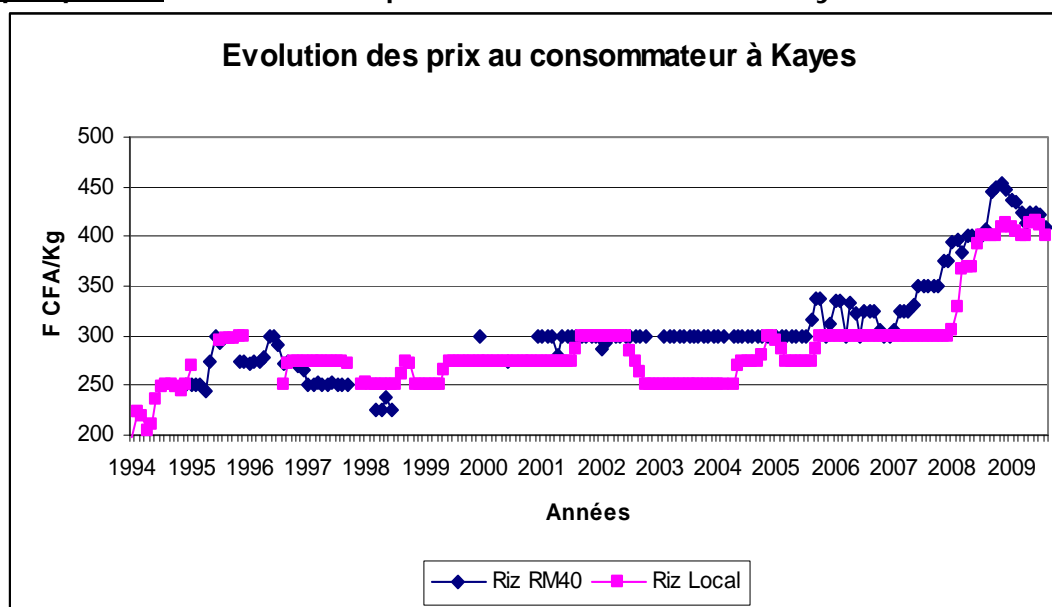
L'analyse du degré de transmission des prix nominaux, par les bêtas coefficients, révèle qu'une hausse de prix du riz RM40 importé de 1F/Kg à Bamako se traduit par une hausse de 1,01F/kg à Kayes et 0,89 F/Kg à Sikasso. Autrement dit, la transmission des variations de prix de Bamako est beaucoup plus forte à Kayes qu'à Sikasso. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que Kayes est beaucoup plus dépendant de Bamako pour son approvisionnement en riz RM40 importé que Sikasso. En effet, il est peu probable que le type de riz dont il est question arrive à Kayes par une autre

source si ce n'est par Bamako, étant entendu que le principal marché d'approvisionnement en riz de Kayes qui est le Sénégal est beaucoup plus orienté sur le riz BB. Sikasso, quant à lui reçoit son riz importé de sources disparates et ce n'est que récemment que les gros importateurs, notamment GDCM ont commencé à ouvrir leur représentation dans cette localité. Ceci explique l'absence de relation d'échange entre Bamako et Sikasso, en ce qui concerne le riz RM40 importé.

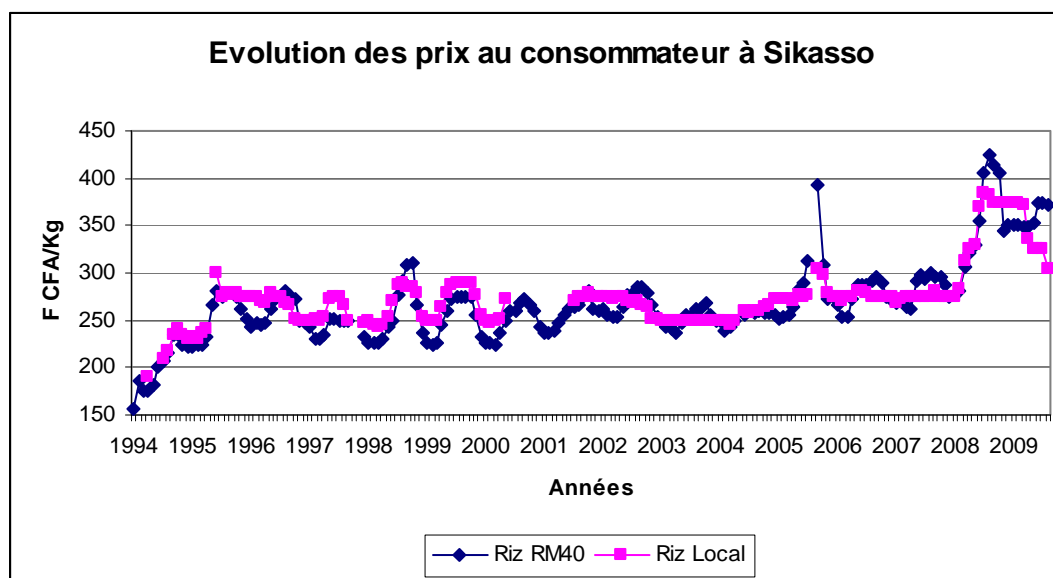
Il ressort également de ces graphiques que les riz importé et local coexistent sur les marchés. En effet depuis la dévaluation du Franc CFA, intervenue en Janvier 1994, la demande pour le riz local s'est fortement accrue et son prix dépasse très souvent celui du riz RM40 importé. Cependant, il arrive souvent que le prix du riz importé soit supérieur à celui du riz local, surtout en année de bonne production. Dans ce cas, il contribue à faire hausser le prix du riz local.

Ainsi on peut dire qu'au Mali, le riz importé a un double rôle, il sert non seulement à combler le déficit structurel que connaît le pays, mais aussi il contribue souvent à jouer un rôle de régulation du marché du riz local, ce qui est avantageux pour les exploitants de riz.

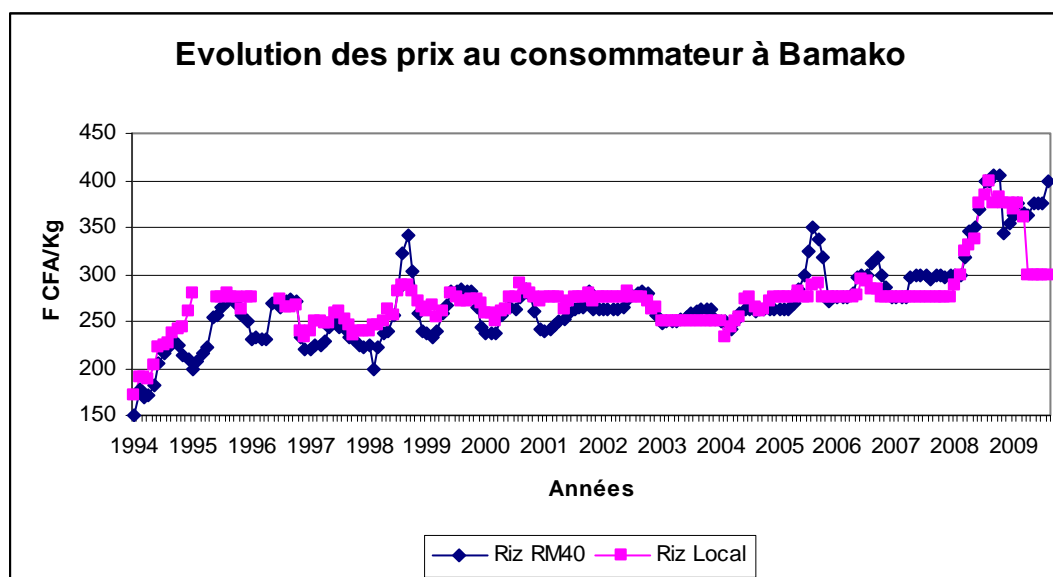
Graphique 13: Evolution des prix au consommateur à Kayes



Graphique 14: Evolution des prix au consommateur à Sikasso



Graphique 15: Evolution des prix au consommateur à Bamako



Le coefficient de variation des prix nominaux au consommateur du riz local est inférieur à celui du riz importé dans toutes les localités ciblées. En effet ce coefficient pour le riz local est de 15% à Kayes, 12% à Sikasso et 12% à Bamako contre respectivement 17, 16 et 17% pour le riz RM40 importé.

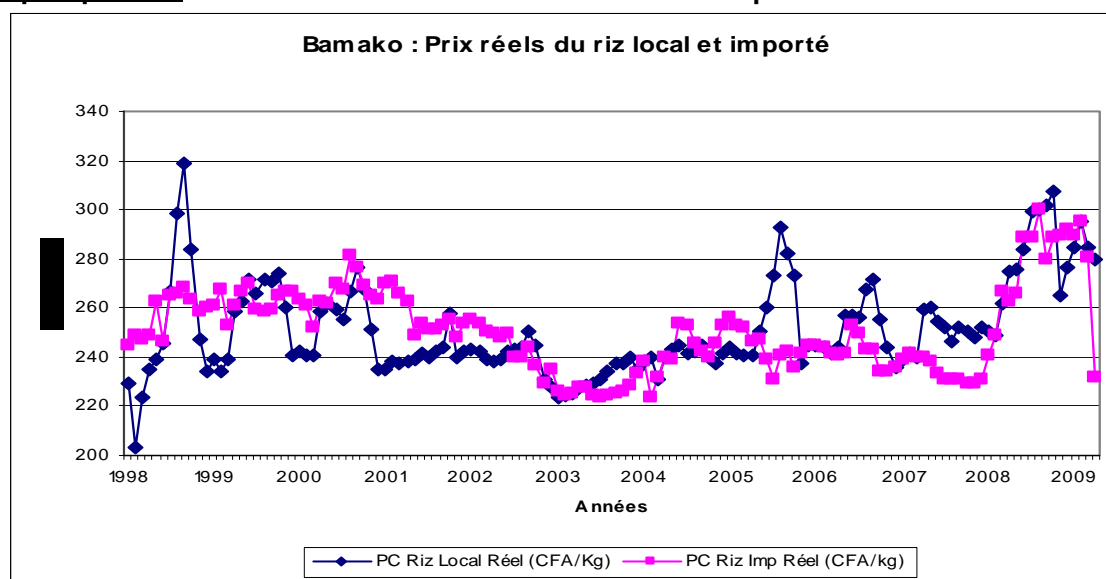
La relative stabilité des prix nominaux du riz local par rapport à ceux du riz importé s'explique par un ensemble de facteurs dont entre autres :

- les coûts de production et de commercialisation du riz local sont beaucoup plus maîtrisés que ceux des riz importés;

- malgré la concentration du marché du riz importé, tout le surplus commercialisable en riz local ne va pas dans les magasins des quelques gros commerçants. En effet, d'autres opérateurs céréaliers peuvent se déplacer pour commercialiser directement avec les producteurs;
- contrairement à la période d'avant dévaluation, c'est le riz local, qui détermine actuellement le prix du riz importé car il est beaucoup plus préféré par les consommateurs, exceptés ceux de Kayes, qui préfèrent la brisure importée.

En terme réel, on constate également un faible coefficient de corrélation entre le riz local et le riz importé. Il est de 0,58 entre la période allant de 1998 à 2009.

Graphique 16: Bamako - Prix réels du riz local et importé



8.2.2 – Transmission des signaux de prix internationaux du riz aux prix du riz local à Bamako

L'analyse du taux de variation cumulé en pourcentage montre que les prix du riz ont globalement haussé aussi bien pour le riz importé que pour le riz local de 1998 à 2009 (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 2: Taux de variation cumulé (%) des prix internationaux du riz versus prix du riz local à Bamako (ajusté pour l'inflation)

Années	Prix International (US\$)	Prix International (CFA)	Prix Local à Bamako (CFA)	Transmission des Prix (%) = (3)/(1)
1998-2009	66	45	31	47
1998-2002	-52	-46	6	-11
2003-2009	118	91	25	22

Cette situation globale cache des disparités. En effet de 1998 à 2002, les prix du riz importé ont globalement baissé sur le marché international. Au même moment le prix du riz local progressait mais assez faiblement. Cependant de 2003 à 2009, les prix du riz aussi bien local qu'importé ont sensiblement augmenté.

Durant toute la période allant de 1998 à 2009, la transmission des variations de prix entre le riz sur le marché international et le riz localement produit est de l'ordre de 47%. Par contre durant la période de baisse des prix sur le marché international, autrement dit de 1998 à 2002, cette transmission des prix n'a été que de -11%. Durant la période de forte hausse de prix de 2003 à 2009, la transmission des variations de prix entre le riz sur le marché international et le riz localement produit a été de 22%.

Il ressort de cette analyse que la transmission de prix entre le riz importé et le riz local au cours de la période de 2003 à 2009 a été relativement faible par rapport à la période globale allant de 1998 à 2009. Ceci explique les effets de rabattement des taxes à l'importation en vue de rendre le riz accessible aux populations. En effet, il faut reconnaître qu'entre 2003 et 2009 l'Etat a eu fréquemment recours à cette mesure pour éviter les ruptures d'approvisionnement.

Les hausses de prix sur le marché international sont beaucoup plus ressenties sur le marché national que les baisses de prix du marché international.

8.2.3 – Transmission des signaux de prix du riz importé aux prix du riz local à Bamako

Globalement les prix au consommateur du riz importé et du riz local à Bamako sont en hausse de 1998 à 2009. Durant cette période, la transmission des prix entre le riz importé et le riz local à Bamako est de 4015%. De 1998 à 2002, le riz importé est en baisse par contre le riz local est en hausse. La transmission des prix est négative et est de -280%. De 2003 à 2009 cette transmission est de 883% (Cf. tableau ci-dessous)

Tableau 3 : Taux de variation cumulé (%) des prix du riz importé versus prix du riz local à Bamako (ajusté pour l'inflation)

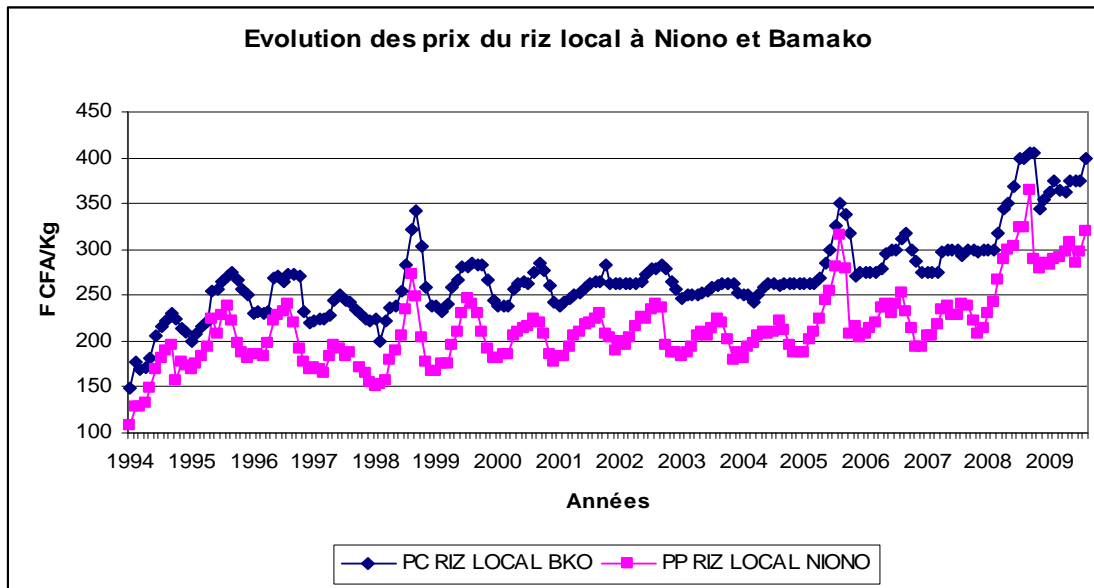
Années	(1) PC importé à Bamako (CFA)	(3) Prix Local à Bamako (CFA)	(4)Transmission des Prix (%) = (3)/ (1)
1998-2009	0,78	31	4015
1998-2002	-2,10	6	-280
2003-2009	2,88	25	883

8.3 Riz local dans la capitale, les chefs lieux de région et dans les zones rurales

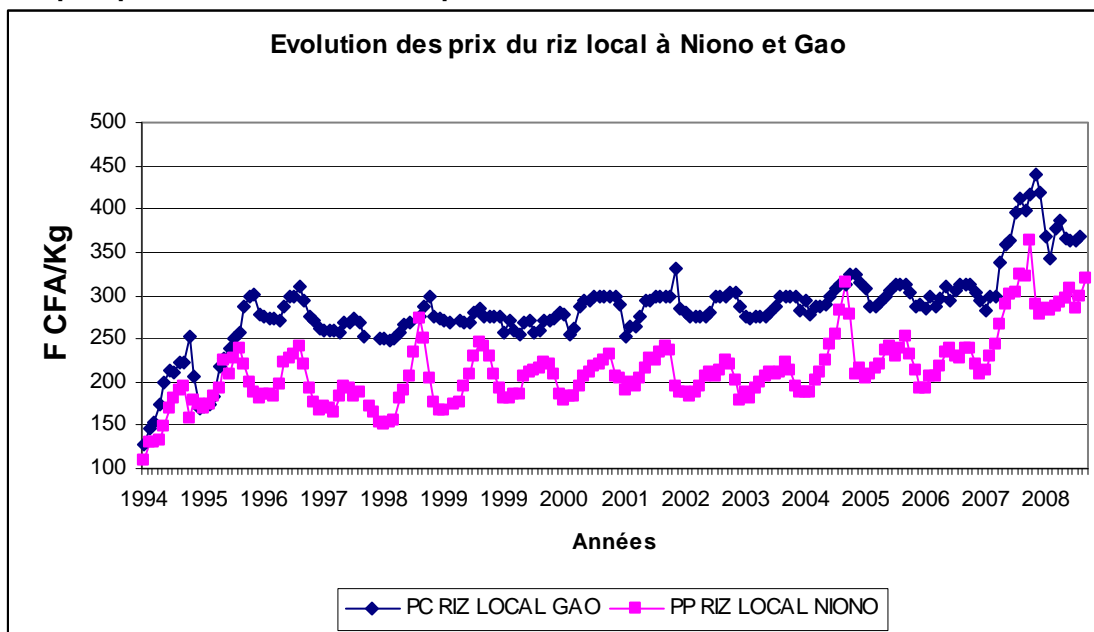
8.3.1 - Intégration du marché rural de Niono avec ceux de Bamako et des chefs lieux de région pour le riz local

L'analyse des prix nominaux au consommateur du riz local dans les chefs lieux de région et les prix nominaux au producteur sur les marchés de production montre une relation forte entre ces deux paramètres.

Graphique 17: Evolution des prix du riz local à Niono et Bamako



Graphique 18: Evolution des prix du riz local à Niono et Gao



Les graphiques ci-dessous illustrent bien que les allures des deux courbes sont semblables aussi bien à Bamako qu'à Gao. En témoignent également les coefficients de corrélation calculés, qui varient de 0,82 à Kayes et Gao à 0,94 à Ségou (Cf. tableau ci-dessous). De façon pratique, les opérateurs de Gao s'approvisionnent à partir de Niono et de San, tandis que ceux de Bamako reçoivent, de façon exclusive, leur approvisionnement à partir de la zone Office du Niger, notamment de Niono, comme on peut le voir sur les graphiques et à travers les coefficients de corrélation.

Tableau 4: Coefficients de corrélation entre les prix au consommateur dans les chefs lieux de région et au producteur à Niono

Marchés des chefs lieux de région	Coeff. Corrélation
Kayes	0,82
Gao	0,82
Mopti	0,90
Sikasso	0,92
Bamako	0,93
Ségou	0,94

Il ressort du tableau ci-dessus que le coefficient de corrélation diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la zone de production de l'Office du Niger. Ceci pourrait s'expliquer par l'influence d'autres sources d'approvisionnement situées entre l'Office du Niger et les chefs de lieux de régions éloignés. Pour Gao, on peut citer l'influence de la production des plaines de San et de l'opération riz de Mopti. S'agissant de Kayes, l'explication proviendrait de son approvisionnement constant à partir du Sénégal et de la préférence des populations de Kayes pour le riz importé en général et le riz BB importé en particulier.

S'agissant de la stabilité des prix, l'analyse des séries montre que les prix au consommateur sont plus stables que les prix au producteur. En effet, la variation des prix observée à Niono sur la période d'analyse est de 19%, contre des variations de 16 et 18% observées, respectivement à Gao et Ségou.

La forte variation des prix à Niono, un des plus grands marchés de la zone de l'Office du Niger, principale zone de production de riz du pays, est liée à la forte variation de la production et le dynamisme du marché du riz de cette zone. En effet, Niono est une zone où tous les commerçants de riz local du pays et certains commerçants mauritaniens viennent s'approvisionner. La concurrence est assez rude et les prix varient en conséquence.

Ainsi, à la lecture du tableau ci-dessous, il ressort une très bonne transmission entre Niono et la plupart des capitales régionales. On note, cependant pour certaines de ces capitales et Niono, les signaux ne sont pas évidents, notamment à Gao Mopti et un peu Sikasso. Il est clair pour ces autres capitales d'autres sources d'approvisionnement concourent au ravitaillement en riz local des populations. Les productions locales dans ces zones contribuent fortement à cela.

Tableau 5: Calcul des bêtas coefficients entre Niono et les chefs lieux de région pour le riz local

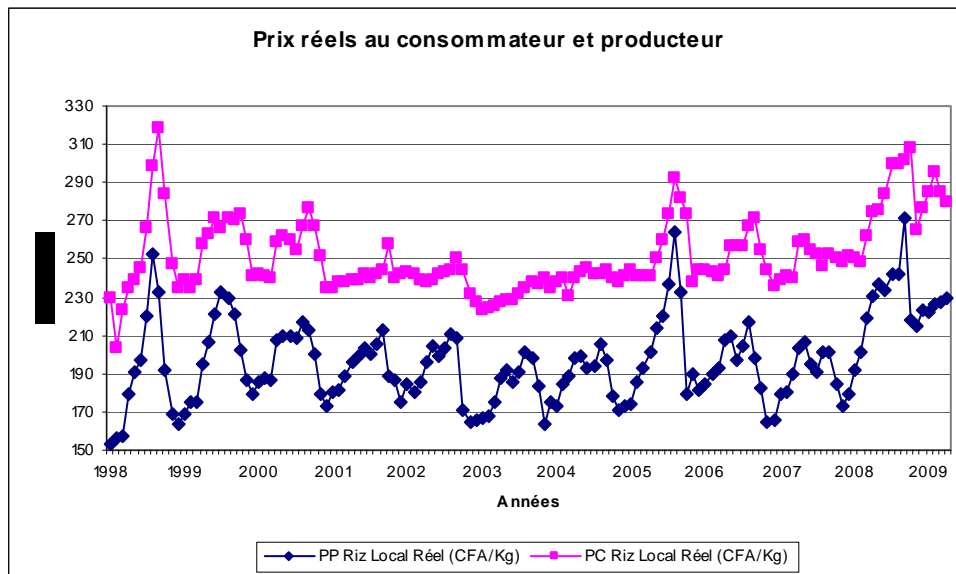
Marchés des chefs lieux de région	Bêtas Coefficients
Gao	0,92
Mopti	0,93
Sikasso	0,95
Ségou	1
Kayes	1,02
Bamako	1,04

En effet, il ressort du tableau ci-dessus que les variations de prix enregistrés à Niono sont directement répercutées sur le marché de Ségou. Par contre les marchés de Gao, Mopti et Sikasso subissent relativement moins les variations de prix de Niono. Ceci rend compte, comme évoqué plus haut, du fait que ces localités sont en plus approvisionnées par d'autres localités ou d'autres types de riz que celui provenant de Niono. S'agissant de Bamako et de Kayes, les variations de prix de Niono sont amplifiées sur ces marchés, ceci s'explique par la forte dépendance de ces marchés à celui de Niono. Profitant de cette situation de forte dépendance, certains acteurs sur ces marchés cherchent à profiter des fluctuations de prix de Niono, notamment celles à la hausse. Autrement dit les baisses de prix de Niono sont faiblement répercutées sur le prix final, par contre les hausses de prix de ce marché sont instantanément ressenties au niveau du prix à la consommation.

Il faut aussi reconnaître que malgré la libéralisation du commerce des produits agricoles, le marché du riz local n'est pas aussi concurrentiel que celui des céréales sèches dans la mesure où il demande une surface financière relativement importante, excluant beaucoup de petits opérateurs sans gros moyens et renforçant en même temps la domination des opérateurs nantis de gros moyens, notamment les grands importateurs du pays.

En terme réel, la corrélation entre les prix au producteur et au consommateur du riz local est relativement forte par rapport à celle entre les prix sur le marché international et les prix internes. Elle est de 0,80. Ce qui s'explique par une transmission directe au niveau interne.

Graphique 19: Prix réels au consommateur et au producteur



8.3.2 - Transmission des signaux de prix du riz local entre le marché de Bamako et celui de Niono

Les taux de variation cumulé en pourcentage sont en hausse. Les transmissions de prix sont de 223% de 1998 à 2009. De 1998 à 2002, elle est de 360% contre 191% de 2003 à 2009.

Tableau 6: Taux de variation cumulé (%) des prix du riz local à Bamako versus prix du local à Niono (ajusté pour l'inflation)

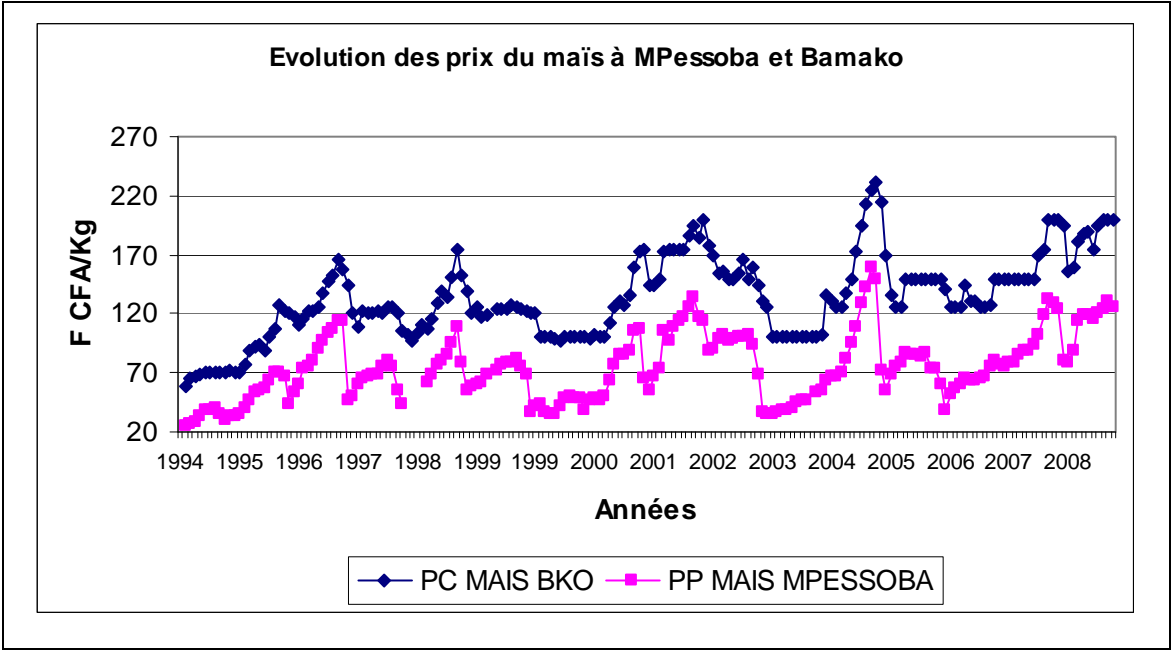
Années	PC Riz local Réel (CFA)	PP Riz local Réel (CFA/Kg)	(4)Transmission des Prix (%) = (3)/ (1)
1998-2009	31,32	69,82	222,93
1998-2002	5,88	21,19	360,14
2003-2009	25,44	48,63	191,18

8.4 Maïs local dans la capitale, les chefs lieux de région et dans les zones rurales

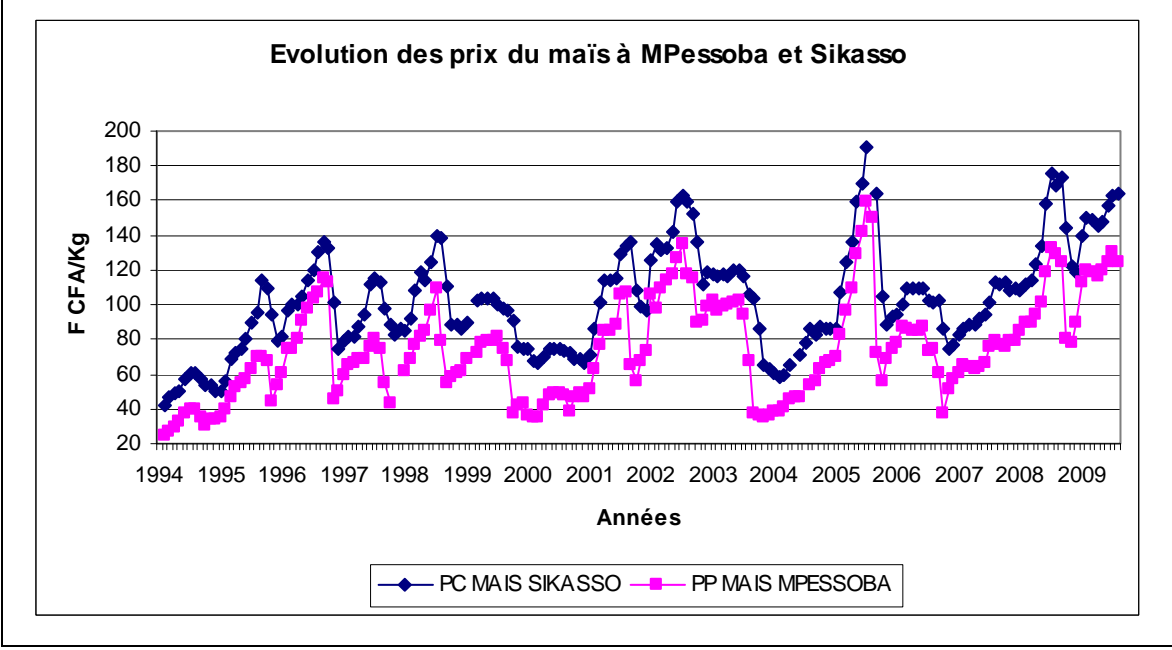
8.4.1 - Intégration du marché rural de M'Pèssoba avec ceux des chefs lieux de région pour le maïs

L'analyse des prix au consommateur du maïs sur les marchés des chefs lieux de régions et des prix au producteur de la même spéculation à M'Pèssoba montre qu'il existe également une corrélation entre ces deux paramètres.

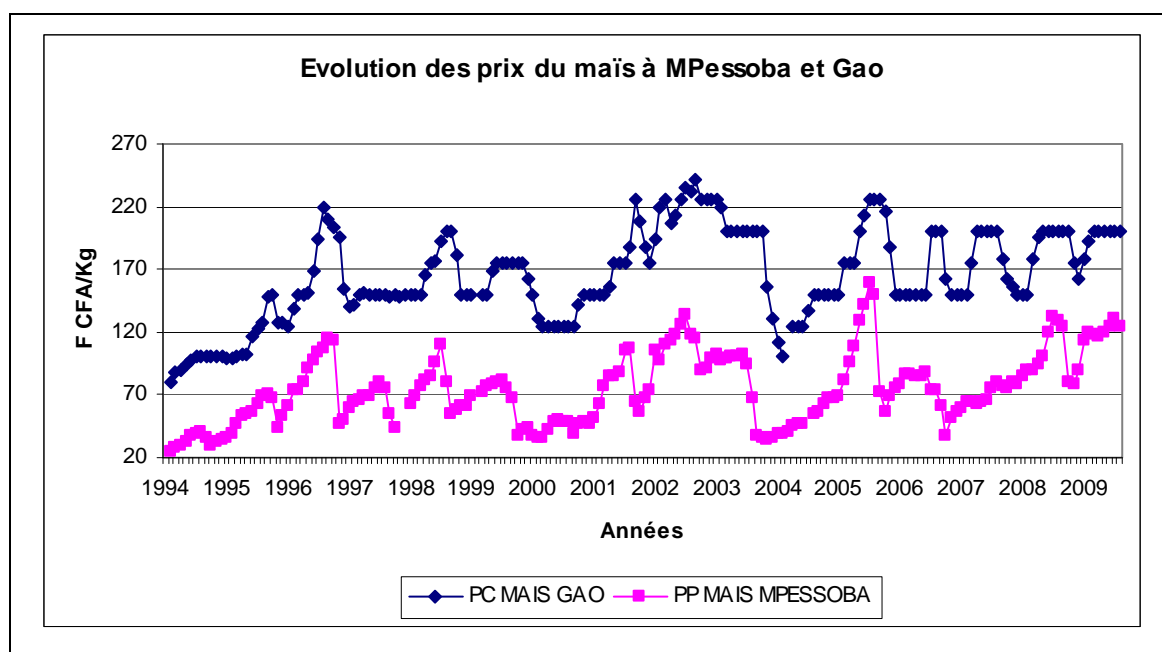
Graphique 19: Evolution des prix du maïs à M'Pèssoba et Bamako



Graphique 20: Evolution des prix du maïs à M'Pèssoba et Sikasso



Graphique 21: Evolution des prix du maïs à M'Pèssoba et Gao



La similitude entre les deux courbes illustre bien le degré des relations commerciales entre les deux localités. En effet les coefficients de corrélation calculés diminuent au fur et à mesure que l'on s'éloigne du marché de M'Pèssoba (Cf. tableau ci-dessous). Il est en dessous des 0,8 à Kayes et Gao et se situe au dessus de ce niveau dans les autres localités (Mopti, Sikasso, Bamako et Ségou).

Tableau 7: Coefficients de corrélation entre les prix au consommateur dans les chefs lieux de région et au producteur du maïs à M'Pèssoba

Marchés des chefs lieux de région	Coeff. Corrélation
Kayes	0,72
Gao	0,72
Mopti	0,89
Sikasso	0,92
Bamako	0,88
Ségou	0,87

Les prix du maïs sont plus stables sur les marchés des chefs lieux de région que sur le marché rural de M'Pèssoba. En effet, le coefficient de variation calculé est de 38% à M'Pèssoba, par contre il est de 22% à Gao et Kayes, 26% à Bamako et 30% à Sikasso et Ségou. La stabilité sur les marchés de consommation par rapport au marché de production s'explique essentiellement par l'offre, qui est plus stable sur les marchés de consommation que sur les marchés de production. En effet le maïs fait l'objet d'importants échanges entre les pays de la sous région. Le Mali reçoit également le maïs de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso. Par contre sur les marchés de production l'offre dépend de la production locale, qui est très instable.

S'agissant de la transmission des hausses de prix du maïs à M'Pèssoba, les bêtas coefficients, contenus dans le tableau ci-dessous, montrent qu'elles sont relativement

faibles à Gao, Kayes et Sikasso. Ceci s'explique essentiellement par la faible relation commerciale entre Gao et Kayes avec M'Pessoba et aussi par le fait que le maïs est moins consommé que les autres céréales sèches dans ces deux régions. Pour ce qui est de Sikasso, elle s'explique par la proximité d'autres zones de production de maïs, y compris la Côte d'Ivoire.

Les hausses de prix enregistrées à M'Pessoba sont beaucoup plus ressenties à Mopti, Ségou et Bamako, ce qui explique la forte dépendance de ces marchés à M'Pessoba, d'où leur forte intégration.

Tableau 8: Calcul des bêtas coefficients entre M'Pessoba et les chefs lieux de région pour le maïs

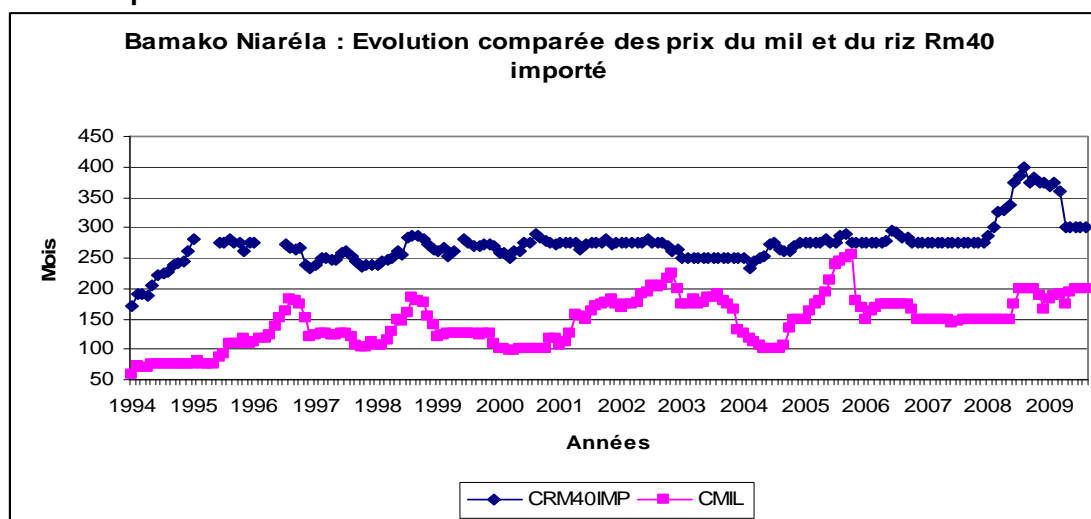
Marchés des chefs lieux de région	Bêtas Coefficients
Gao	0,93
Mopti	1,16
Sikasso	0,97
Ségou	1,04
Kayes	0,93
Bamako	1,09

8.5 Riz importé versus mil local dans la capitale et les chefs lieux de région

8.5.1 - Intégration des marchés de la capitale et des chefs lieux de région

Les prix du riz importé et du mil sont faiblement corrélés sur les marchés.

Graphique 22: Bamako Niaréla - Evolution comparée des prix du mil et du riz RM40 importé



Comme bien illustré dans le graphique ci-dessus, les courbes ont des allures différentes dans la plupart du temps. En effet les coefficients de corrélation calculés

pour les prix au consommateur du mil et riz RM40 importés sont relativement faibles. Ils varient de 0,26 à Kayes à 0,51 à Mopti.

Tableau 9: Coefficients de corrélation entre les prix au consommateur du mil et du riz RM40 importé

Marchés des chefs lieux de région	Coeff. Corrélation
Kayes	0,26
Sikasso	0,41
Bamako	0,46
Gao	0,49
Mopti	0,51
Ségou	-

La faiblesse du coefficient de corrélation entre le mil et le riz importé s'explique par des périodes de report de consommation bien limitées entre le deux céréales. En effet ces périodes se situent :

- ❖ souvent à la période de soudure et les années de mauvaise production de mil, au profit du riz;
- ❖ et à la période du carême au profit du mil.

Pour ce qui concerne le coefficient de variation, il est beaucoup plus élevé pour le mil que pour le riz importé.

Tableau 10: Coefficients de variation du riz RM40 importé et du mil

Marchés des chefs lieux de région	Coefficient de variation en %	
	Riz RM40 importé	Mil
Kayes Centre	15	22
Sikasso Centre	12	25
Ségou Centre	11	33
Mopti Digue	19	30
Gao	12	25
Bamako	12	28

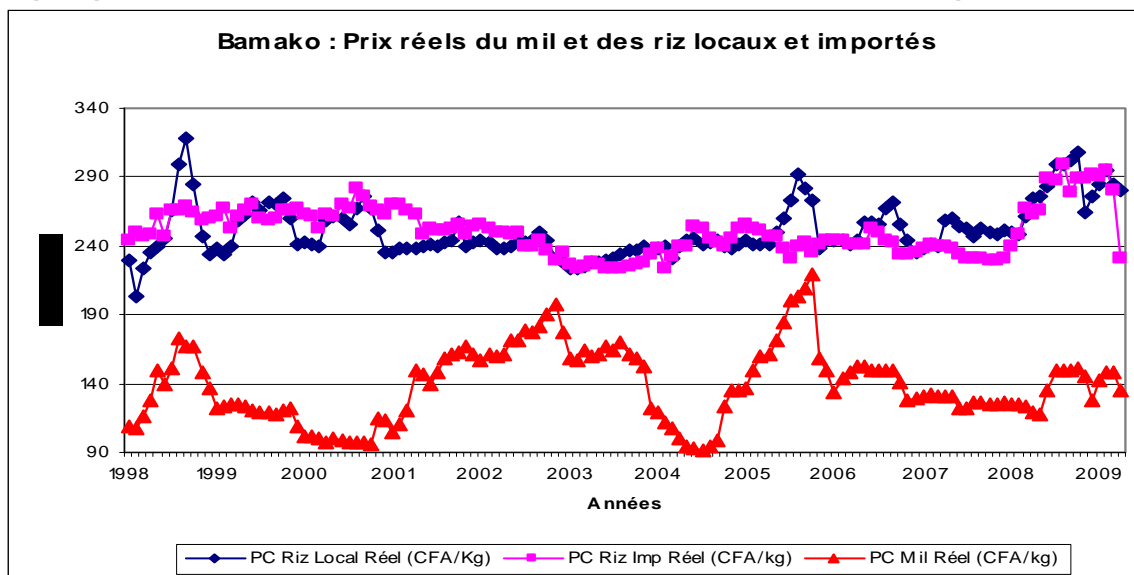
Le niveau relativement élevé du coefficient de variation du mil s'explique par :

- l'instabilité de l'offre, liée aux aléas climatiques est source de volatilité des prix des céréales sèches, notamment le mil;
- le caractère concurrentiel du marché de mil. En effet ce produit est cultivé un peu partout au Mali ce qui explique la multiplicité des zones d'approvisionnement.

Contrairement au marché du mil, celui du riz est un marché plus oligopolistique avec un nombre très limité d'opérateurs impliqués. Ce sont eux qui font, plus généralement le prix, faussant ainsi les règles de la concurrence. Ainsi, forts de leur position oligopolistique, ces commerçants maintiennent les prix à des niveaux relativement élevés. Les marges ainsi, réalisées sont élevées mais stables dans le temps garantissant un prix final relativement plus stable.

En terme réel, la corrélation entre le mil et les riz local et importé reste très faible. Le coefficient de corrélation calculé est de 0,11 pour le riz local et de -0,26 pour le riz importé.

Graphique 23: Bamako – Prix réels du mil et des riz locaux et importés



8.5.2 - Transmission des signaux de prix du riz importé à ceux du mil à Bamako

Le taux de variation en% est globalement en hausse pour la période. Pour ce qui est du riz, le taux de variation en % est en baisse de 1998 à 2002 pour le riz importé et de 2003 à 2009 pour le mil. Pour la période, la transmission des prix est de 6792%. Par contre, elle est de -2904% entre 1998 et 2002 et de -277% entre 2003 et 2009.

Tableau 11: Taux de variation cumulé (%) des prix du riz importé versus prix du mil à Bamako (ajusté pour l'inflation)

Années	PC Riz importé Réel (CFA)	PC Mil Réel (CFA/Kg)	(4)Transmission des Prix (%) = (3)/(1)
1998-2009	0,78	52,98	6791,72
1998-2002	-2,10	60,96	-2903,92
2003-2009	2,88	-7,98	-277,11

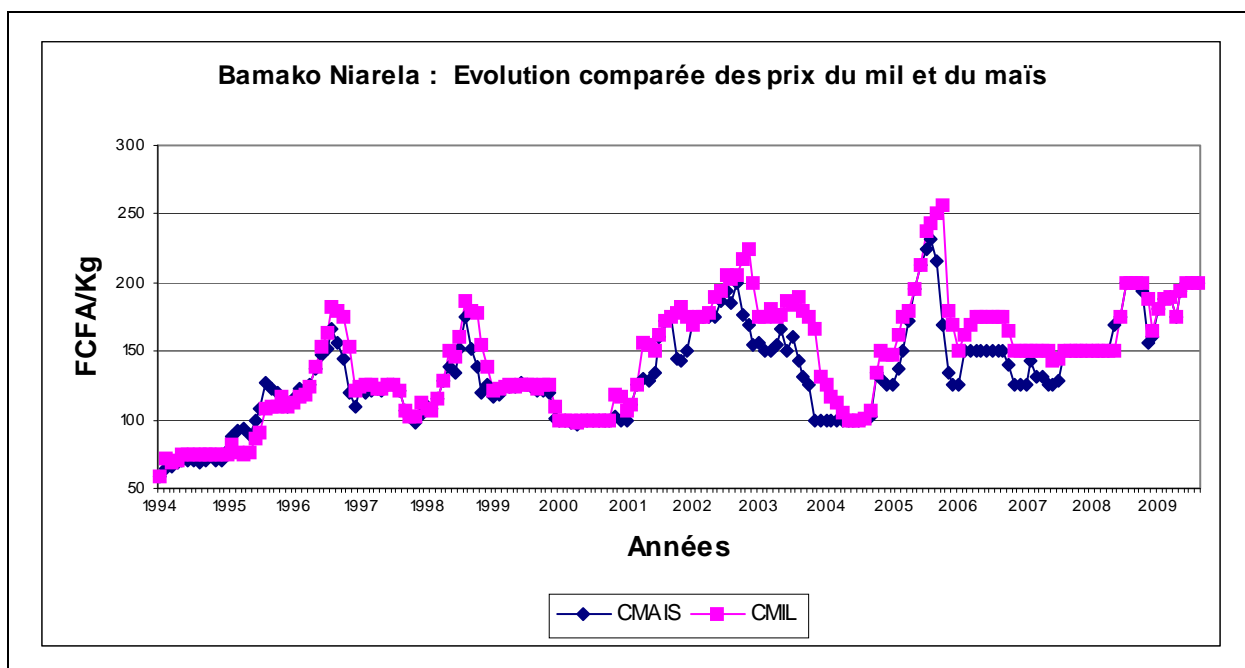
8.6 Maïs importé versus mil local dans la capitale et les chefs lieux de région

Le maïs importé du marché international n'existe pas sur le marché céréalier malien. Les importations de maïs se font à partir des pays de la sous région, notamment la Côte d'Ivoire et ce maïs est vendu au même titre que le maïs localement produit.

Autrement dit sur le marché on ne peut pas faire la différence entre le maïs importé et le maïs local.

8.6.1 - Intégration du marché de la capitale et des chefs lieux de région pour le maïs et le mil

Graphique 24: Bamako Niarela – Evolution comparée des prix du mil et du maïs



Comparativement au mil et au riz RM40 importé, les prix du maïs et du mil ont une corrélation relativement forte. En effet, le coefficient de corrélation varie de 0,79 à Sikasso à 0,95 à Mopti.

Tableau 12: Coefficients de corrélation entre le mil et le maïs

Marchés des chefs lieux de région	Coeff. Corrélation
Kayes	0,83
Sikasso	0,79
Bamako	0,92
Gao	0,89
Mopti	0,95
Ségou	0,93

S'agissant du coefficient de variation celui du mil et du maïs sont relativement du même ordre. Ce qui dénote que le maïs consommé au Mali est majoritairement produit au Mali et en Côte d'Ivoire. Le Mali n'a jamais effectué d'importation commerciale de maïs à partir du marché international.

Tableau 13: Coefficients de variation entre le mil et le maïs

Marchés des chefs lieux de région	Coefficient de variation en %	
	Maïs	Mil
Kayes Centre	22	22
Sikasso Centre	30	25
Ségou Centre	30	33
Mopti Digue	29	30
Gao	24	25
Bamako	26	28

8.7 Conclusion de l'intégration des marchés et de la transmission des signaux de prix

Il ressort de nos analyses que les marchés de Bamako, des chefs lieux de régions et des principales zones de production sont bien intégrés entre eux. Sont aussi bien corrélés les prix des riz RM40 et local, le maïs et le mil. Cependant la corrélation est faible entre le mil et le riz importé. Le calcul des taux de variation cumulés ont montré qu'entre 1998/2009, les transmission de prix ont été de :

- 1% entre le riz importé du marché international et Bamako ;
- 47% entre le riz importé du marché international et le riz local à Bamako ;
- 4015% entre le riz importé et le riz local à Bamako ;
- 223% entre le riz local à Bamako et à Niono
- Et enfin 6792% entre le riz importé et le mil à Bamako.

IX- Prix de parité

9.1 - Le prix de parité du riz à l'importation rendu dans la capitale et dans quatre (4) chefs lieux de région

Le prix de parité est calculé en utilisant le modèle de la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC).

Tableau 14: STRUCTURE DE PRIX DU RIZ 25% BRISURE

Origine: Thaïlande

–

Axe: ABIDJAN - Bamako

PRODUITS RUBRIQUES	339 \$US/tonne	339 \$US/tonne
	TTC	HT
1. Prix FOB	168 000	168 000
2. Assurance (0,2% de 1)	336	336
3. Transport maritime	22 500	22 500
4. Forfait transport	18 865	18 865
5. Valeur en douane	209 701	209 701
6. Frais aux ports	10 300	10 300
7. Contribution sur intention d'importation (0,75% de 1)	1 260	1 260
8. Transport intérieur	21 135	21 135
9. Transit (Dakar - intérieur)	10 000	10 000
10. TRIE	300	300
11. TS douane	250	250
14. SDV (passage et pesage)	1 150	1 150
15. taxe EMASE	500	500
16. Frais financiers (0,80% de 1+3+4)	1 844	1 844
17. Frais de prestation HAD (0,27% de 11)	566	566
18. Frais de déchargement		
19. Total	257 006	257 006
20. Fiscalité dont:		
DD (Droit de Douane)	20 970	
RS (Redevance Statistique) 1%	1 680	1 680
PCS (Prélèvement Communautaire de Solidarité) 1%	1 680	1 680
PC (Prélèvement Communautaire) 0,5%	840	840
TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) 18%	41 823	
Fiscalité totale	66 993	4 200
15. Prix de revient HTVA/tonne	323 999	261 206
16. Marge bénéficiaire grossiste (5%)	16 200	13 060
17. Prix de vente/tonne	340 199	274 267
18. Prix de vente demi grossiste	17 860	14 399
21. Marge bénéficiaire détaillant	893	720
21. Prix de vente détaillant sac de 50kg	18 753	15 119
22. Prix de vente au détail/kg	375	302

En 2008, avec la hausse vertigineuse des prix sur le marché internationale, couplée avec l'augmentation des prix des hydrocarbures, le prix du riz rendu Bamako a très sensiblement augmenté. Il a même dépassé les prix du riz pratiqués sur les marchés. Dans le but d'assurer un approvisionnement correct des populations, l'Etat était obligé d'autoriser des importations subventionnées de riz. Cette décision a permis d'assurer tant bien que mal des importations de riz, même si souvent la qualité n'était pas au rendez vous (Cf. Tableau ci-dessous)

Tableau 15: Prix de parité à l'importation du riz de Janvier à Décembre 2008

Unité : F CFA/Kg

Prix du riz marché	Prix Parité Bamako		Prix Parité Kayes		Prix Parité Sikasso		Prix Parité Mopti	
	Sans subv.	Avec subv.	Sans subv.	Avec subv.	Sans subv.	Avec subv.	Sans subv.	Avec subv.
171	380	306	389	313	427	342	402	327
210	440	353	450	360	487	389	468	374
255	511	408	520	415	557	444	538	429
386	715	566	724	573	762	602	742	587
388	718	569	727	576	765	605	745	590
325	620	492	629	499	667	528	647	513
311	598	475	607	483	645	512	625	496
313	601	478	610	485	648	514	628	499
320	612	486	621	493	659	522	639	507
309	595	473	604	480	642	509	622	494
291	567	461	576	468	614	487	594	472
261	520	415	529	422	567	461	547	436

Source : nos simulations – Elles ont été faites en utilisant le modèle de la DNCC, en changeant les prix FOB et les coûts de transport

9.2 - Le prix du riz localement produit du lieu de production à la capitale et dans les mêmes chefs lieux de région

Tableau 16: Calcul du prix de revient du riz local de Niono dans quelques chefs lieu de région Juillet 2009

Libelles	Chefs Lieux de région				
	Ségou	Sikasso	Mopti	Kayes	Bamako
Prix producteur Niono	298 000	298 000	298 000	298 000	298 000
Chargement	500	500	750	10 000	500
Transport	3 750	12 500	17 500	37 500	12 500
Déchargement + tarage	8 000	8 000	8 250	17 500	8 000
Frais de route	500	500	500	500	500
Prix de revient de la tonne	310 750	319 500	325 000	363 500	319 500
Prix de revient du kilo	311	320	325	364	320
Prix consommation	350	374	344	400	375
Ecart	39	55	19	37	56

Il ressort de ce calcul que les prix au producteur, la manutention et le tarage et le transport occupent les parts les plus importantes dans le prix de revient des chefs lieux de région (Cf. graphique ci-dessous pour le chef lieux de région de Ségou

Graphique 25: Prix de revient du riz local de Niono à Ségou

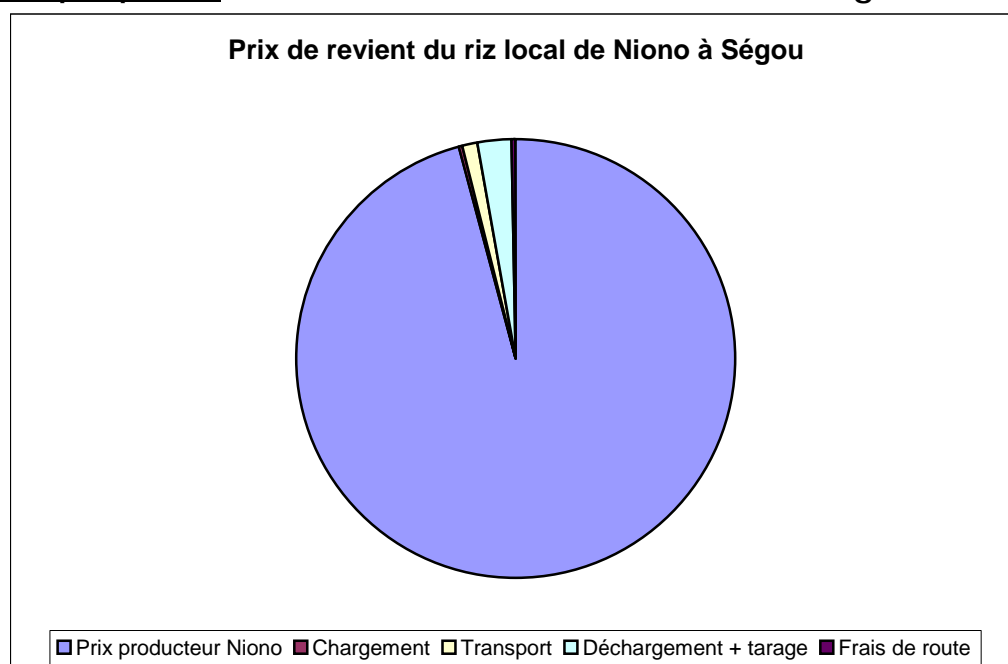


Tableau 17: Calcul du prix de revient du maïs de M'Pessoba à quelques chefs lieu de région

Libelles	Chefs Lieux de région			
	Gao	Mopti	Kayes	Bamako
Prix producteur M'Pessoba	130 000	130 000	130 000	130 000
Chargement	500	750	10 000	500
Transport	21 250	10 000	22 500	10 000
Déchargement + tarage	8 000	8 250	17 500	8 000
Frais de route	500	500	500	500
Prix de revient de la tonne	160 250	149 500	180 500	149 000
Prix de revient du kilo	160	150	181	149
Prix consommation	185	181	200	200
Ecart	25	32	20	51

9.3 – Comparaison des prix obtenus avec le prix du riz (et du maïs) à la consommation dans la capitale et les mêmes chefs lieux de région.

Une comparaison des prix de revient du riz local avec les prix pratiqués dans les chefs lieux de région donne pour le mois de juillet 2009 les écarts allant de 19 F/Kg à Mopti à 56 F/Kg à Bamako. Ces écarts de prix contiennent la marge du grossiste forain, les frais et les marges des grossistes des chefs lieux de régions et des détaillants.

Dans les régions où, dans l'activité du commerce de riz local, certaines fonctions telles que grossiste forain, transporteur, grossiste du chef lieux de région et Détaillant, sont intégrées par certains opérateurs, l'écart est relativement élevé. Il s'agit essentiellement des régions de Bamako, Sikasso et Ségou. Ce cumul de

fonctions permet de réduire sensiblement les charges et augmenter sensiblement le bénéfice.

S'agissant du maïs durant la période de juillet 2009, les écarts entre le prix de revient et le prix au consommateur varient de 20 F/kg à Kayes à 51 F/Kg à Bamako. Dans le commerce des produits agricoles, la technique d'intégration de certaines fonctions de la filière pour augmenter les marges est aussi vraie pour les céréales sèches (mil, sorgho, maïs). Elle est pratiquée par certains opérateurs ayant une surface financière relativement importante.

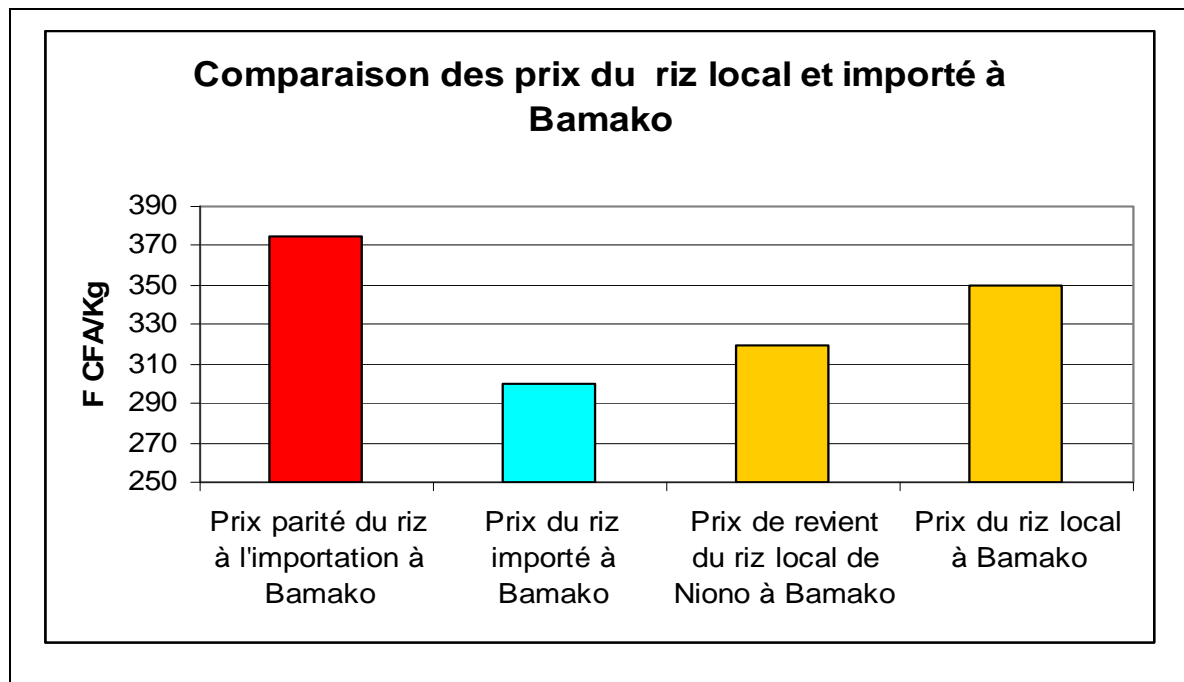
Tableau 18: Comparaison des prix des riz locaux et importés

ANNEE	MOIS	Prix Parité		PC RIZ	Prix	PC RIZ	Ecart		
		Bamako		RM40 imp	Prod Niono	Local			
		Sans subv.	Avec subv.	BKO		BKO			
		(1)	(2)	(3)	(4)	5	(2)-(3)	(2)-(4)	(2)-(5)
2008	1	380	306	300	230	300	6	76	6
2008	2	440	353	300	243	300	53	110	53
2008	3	511	408	319	267	319	89	141	89
2008	4	715	566	345	289	345	221	277	221
2008	5	718	569	350	300	350	219	269	219
2008	6	620	492	369	303	369	123	189	123
2008	7	598	475	400	324	400	75	151	75
2008	8	601	478	400	323	400	78	155	78
2008	9	612	486	405	364	405	81	122	81
2008	10	595	473	406	289	406	67	184	67
2008	11	567	461	344	278	344	117	183	117
2008	12	520	415	355	286	355	60	129	60

Les écarts sont relativement importants entre les prix de parité du riz importé avec subvention et les prix du riz importé pratiqués sur les marchés de la capitale. Ce grand écart s'explique par la possibilité qu'ont les importateurs maliens à importer des riz à des prix accessibles au consommateur malien. Compte tenu de la situation de déficit structurel du pays en riz et la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs maliens l'Etat ne peut pas se permettre l'absence totale sur les marchés de riz vendu entre 300 et 350 F/Kg au risque de faire face à des mécontentements populaires.

Une comparaison du prix de parité du riz local rendu à Bamako en juillet 2009 avec les prix réellement pratiqué à Bamako montre que le prix de parité du riz importé rendu à Bamako est supérieur à tous les prix pratiqués réellement sur les marchés. Ainsi pour rendre le riz importé accessible aux populations l'état a autorisé des importations subventionnées. Ainsi sans subventions, le riz importé n'est pas plus compétitif que le riz local de Niono rendu à Bamako.

Graphique 26: Comparaison des prix du riz local et importé à Bamako



9.4. Evaluation de la compétitivité

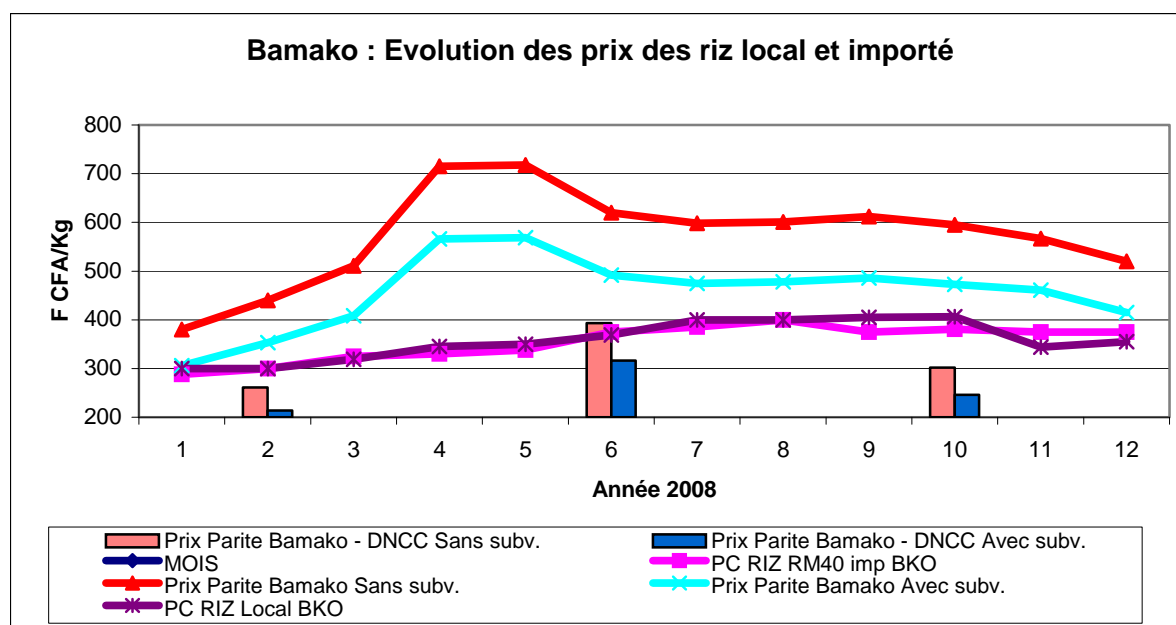
9.4.1 – Evaluation sur la base des résultats obtenus de la compétitivité du riz (et du maïs) local par rapport aux mêmes produits importés de l'extérieur.

La compétitivité du riz localement produit dépend de plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer :

- le prix sur le marché international ;
- les coûts de transport jusqu'à la frontière du pays ;
- les pratiques anormales ;
- les subventions ;
- la transparence des marchés
- etc.

Il ressort de nos calculs que durant toute l'année 2008, les prix de parité à l'importation du riz ont été supérieurs au prix du riz localement produit. Ce qui prouve à priori que le riz local était plus compétitif. Cependant selon les données de la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC), les commerçants maliens ont pu importer du riz, à des prix inférieurs au prix du riz localement produit (Cf. graphique ci-dessous). Ceci est la preuve que le riz importé par les commerçants est de qualité très en deçà du riz quoté sur le marché international.

Graphique 27: Bamako – Evolution des prix des riz local et importé



Ainsi il ressort de nos analyses que nos marchés resteront longtemps ouverts aux importations de riz. En effet, il existe plusieurs qualités et plusieurs variétés de riz sur le marché international. Les qualités de riz qui sont importées au Mali sont très largement constituées de riz de basse qualité dont les prix sont, par conséquent très bas. Aussi longtemps qu'une frange importante de la population malienne serait prête à consommer ce riz, cette technique des importateurs se poursuivra.

Conscients du déficit structurel du pays en riz, les pouvoirs publics également trouvent leur compte dans ces importations bon marché, et ce faisant, ils sont obligés de composer avec les importateurs de riz.

9.4.2 – Evaluation de l'effet de la hausse du prix international du riz et du maïs sur les prix locaux à la consommation (incluant le mil).

Les fluctuations des prix internationaux du riz ne sont pas systématiquement répercutées sur les prix du riz à l'intérieur du pays. En effet, comme il a été évoqué plus haut dans le document, la concentration du marché du riz importé explique cet état de fait. Ainsi, les baisses de prix internationaux ne sont répercutées sur les marchés nationaux que lorsqu'elles perdurent. Par contre les hausses de prix internationaux sont automatiquement répercutées au niveau national.

Aussi en cas de forte hausse des prix internationaux, les autorités pour assurer la stabilité de l'approvisionnement autorisent des importations exonérées des droits et taxes.

Les hausses de prix internationaux de riz ne sont ressenties au niveau du mil qu'en année de bonne campagne agricole. Durant ces années, les prix du mil sont relativement bas et une hausse sensible du prix du riz déclenche automatiquement des reports de consommation sur le mil. En année de mauvaise campagne agricole,

l'Etat, les ONG et les institutions internationales interviennent toujours pour amortir ce choc sur les prix des céréales sèches, notamment le mil.

9.5. Conclusion sur les prix de parité

Dans le calcul des prix de parité, le maïs n'a pas été traité. En effet depuis la grande sécheresse de 1973, le Mali n'a ni importé, ni reçu de don de maïs de l'extérieur. Tout le maïs se trouvant sur les marchés maliens provient soit de la production locale, soit du septentrion de la Côte d'Ivoire. Sur les marchés, il est impossible de différencier le maïs en provenance de la Côte d'Ivoire de celui du Mali.

Le calcul des prix de parité a montré que durant la campagne de commercialisation 2009/10, le riz importé du marché international n'est pas plus compétitif que le riz localement produit au Mali sans la subvention par l'Etat des importations de riz. C'est ainsi que depuis Février jusqu'en Septembre 2009, l'Etat malien a autorisé les importations subventionnées de riz.

Au Mali, les taxes payées pour les importations de riz sont relativement élevées, elles constituent environ. En effet, les taxes payées et les frais internes constituent environ 30% des prix de revient hors TVA dont taxes payées (21%) et frais internes (9%). Ce haut niveau des taxes pour les importations s'explique en partie par la protection tarifaire de la production locale.

X. Conclusions générales

Malgré une augmentation exponentielle de la production de riz, le Mali reste toujours légèrement déficitaire en riz. Cette situation provient du fait de la très forte urbanisation du pays, nourrit par l'exode rural. En effet l'augmentation annuelle moyenne de la consommation de riz dépasse de loin celle des céréales sèches.

Il existe une forte corrélation entre les prix nominaux du riz localement produit et ceux du riz importé. Par contre la corrélation est plus faible entre les prix nominaux du riz importé et ceux du mil. Ce bas niveau du coefficient de corrélation s'explique par la rareté et/ou la courte durée de substitution entre le mil et le riz.

Les prix du riz sont plus stables que ceux des céréales sèches. Cette stabilité provient de la concentration du marché du riz importé et des importations pour juste combler le déficit de production d'un riz local apprécié des populations, les ajustements se faisant toujours pour maintenir les prix à la consommation dans des proportions acceptables.

Le degré de la transmission des signaux de prix sur les marchés intérieurs est fonction de la distance et du niveau de dépendance des marchés.

Il ressort de nos analyses que la transmission de prix entre le riz importé et le riz local au cours de la période de 2003 à 2009 a été relativement faible par rapport à la période globale allant de 1998 à 2009. Ceci s'explique essentiellement par les effets de rabattement des taxes à l'importation en vue de rendre le riz accessible aux populations. En effet, il faut reconnaître qu'entre 2003 et 2009 l'Etat a eu fréquemment recours à cette mesure pour éviter les ruptures d'approvisionnement.

Les hausses de prix sur le marché international sont beaucoup plus ressenties sur le marché national que les baisses de prix du marché international.

Les marchés céréaliers maliens resteront longtemps ouverts aux importations de riz. Cette situation s'explique par un ensemble de facteurs dont entre autres :

- la concentration du marché du riz importé, détenu par une poignée de commerçants, disposant d'un financement au niveau du système bancaire et leur capacité d'influencer les politiques d'importation de riz;
- le grand éventail d'offre sur le marché international permet de trouver toujours du riz plus compétitif que le riz localement produit ;
- les consommateurs ne sont non seulement pas assez exigeants sur la qualité des produits consommés, mais aussi ils ne sont pas prêts à payer plus pour cette qualité-
- les pouvoirs publics sont obligés d'être indulgents avec ces importateurs pour éviter des pénuries d'un produit dont la production est déjà déficitaire.

A court terme les pouvoirs publics devront chercher à stimuler la production intérieure en vue d'absorber le déficit intérieur de riz. Par contre en ce qui concerne l'exigence de qualité des consommateurs, elle sera beaucoup plus compliquée à atteindre et est en relation avec le pouvoir d'achat.

XI- ANNEXES

Annexe I – Superficies cultivées

Mil								
Superficie (ha)	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Mali
1984/1985	20897	114905	104302	391123	232458	45886		909 571
1985/1986	28803	84697	125693	365548	200646	33672	1629	840 688
1986/1987	12596	116504	120995	322722	207373	39916	1771	821 877
1987/1988	30846	88814	116049	317915	189475	36890	1774	781 763
1988/1989	19791	129231	151218	503505	343648	48089	416	1 195 898
1989/1990	26498	101925	165017	436651	232850	119703	447	1 083 091
1990/1991	13778	153098	117937	395930	394132	133455	5037	1 213 367
1991/1992	4913	54104	96383	448402	391533	71832	7556	1 074 723
1992/1993	15081	101321	101663	406041	369723	60338	6348	1 060 515
1993/1994	20897	166313	134843	499759	458223	59555	6266	1 345 856
1994/1995	36140	195319	115777	514139	473604	66050	2803	1 403 832
1995/1996	29423	143703	99204	485767	447038	77269	3135	1 285 539
1996/1997	38471	111172	59833	320792	337407	61763	6218	935 656
1997/1998	35216	109120	63849	265976	341778	52016	10986	878 941
1998/1999	39534	128537	57971	286902	346983	44689	6200	910 816
1999/2000	76443	151004	124737	205508	303832	65599	5184	932 307
2000/2001	18633	162788	88898	325303	425577	34427	22998	1 078 624
2001/2002	12704	70689	77257	285164	545937	99676	50961	1 142 388
2002/2003	59318	218385	129890	533046	497738	88927	30286	1 557 590
2003/2004	63108	257344	156268	533159	778278	77843	22889	1 888 889
2004/2005								
2005/2006	47 457	290 930	132 475	460 743	488 048	41 473	23 064	1 484 190
2006/2007	76 757	185 440	235 789	490 434	447 731	40 236	19 473	1 495 862
2007/2008	43 116	205 507	244 708	512 582	509 422	59 590	11 354	1 586 278

Source : CPS/DR

Sorgho								
Superficie (ha)	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Mali
1984/1985	69025	73125	147079	64549	17655	15384	365	387 182
1985/1986	95502	70146	179599	55308	19146	1649	3524	424 874
1986/1987	67169	82178	162465	69052	21062	9426	6340	417 692
1987/1988	77647	112209	178725	87983	22479	4239	7941	491 223
1988/1989	103135	191767	198999	131912	32407	19417	1477	679 114
1989/1990	140990	170460	239666	97019	25352	99805	1178	774 470
1990/1991	167650	226337	181490	163386	51696	12828	5332	808 719
1991/1992	101814	173368	166449	215772	32233	14197	2750	706 583
1992/1993	199327	207067	197169	194551	90470	37907	7343	933 834
1993/1994	187794	278837	267488	209475	62649	20850	4039	1 031 132
1994/1995	258827	246867	281133	160230	21716	6616	1221	976 610
1995/1996	208619	214335	260338	137270	23181	7497	1488	852 728
1996/1997	117694	172857	137861	86734	20138	3520	2381	541 185
1997/1998	124234	180129	150631	87274	20652	5202	4912	573 034
1998/1999	159192	211015	149086	66861	23652	4867	1957	616 630
1999/2000	154541	239534	183354	94380	53545	6087	1596	733 037
2000/2001	123830	271439	133882	93099	52191	281	46	674 768
2001/2002	143786	243795	150358	94229	50726	17111	2473	702 478
2002/2003	222860	284712	219313	139802	39256	13765	3695	923 403
2003/2004	197991	203662	175890	134934	100031	9482	341	822 331
2004/2005								
2005/2006	169 154	215 929	179 273	119 141	46 044	14 291	340	744 172
2006/2007	191 053	236 913	281 097	140 971	49 741	13 051	4 227	917 053
2007/2008	183 683	222 784	444 643	156 149	76 268	3 639	3 077	1 090 244

Source : CPS/DR

Maïs								
Superficie (ha)	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Mali
1984/1985	13706	12005	53710	6227	3662		0	89 310
1985/1986	17785	14466	68544	5994	2253		0	109 042
1986/1987	12268	21165	83533	11641	377		0	128 984
1987/1988	16222	17604	73119	10228	971		0	118 144
1988/1989	17018	27743	85918	12219	4		0	142 902
1989/1990	26676	22997	111449	11941	1549		0	174 612
1990/1991	29383	35636	87235	13890	3814		0	169 958
1991/1992	31234	45310	83997	22081	3127		0	185 749
1992/1993	29666	29449	121013	9753	1682		0	191 563
1993/1994	27538	45661	170508	11060	2158		0	256 925
1994/1995	40598	51678	175063	14659	2188	22	0	284 208
1995/1996	33566	43421	114563	13600	2080		0	207 230
1996/1997	23406	44109	88683	26636	2153	677	0	185 664
1997/1998	21819	50224	110955	17115	1021	1680	0	202 814
1998/1999	22728	76463	118016	19122	2020	1030	0	239 379
1999/2000	48336	86996	244574	41818	3421	1155	0	426 300
2000/2001	19673	27924	90405	19484	3125	442	0	161 053
2001/2002	44819	63937	139186	9100	2785	800	0	260 627
2002/2003	55682	67117	168818	25603	340	601	0	318 161
2003/2004	52006	53302	195452	14506	1037	380	0	316 683
2004/2005								
2005/2006	65 582	94 853	226 082	22 990	14 492	200	662	424 861
2006/2007	62 715	71 448	239 697	33 107	5 032	485		412 484
2007/2008	54 384	64 089	257 879	30 971	377	2 216	0	409 916

Source : CPS/DR

Riz								
Superficie (ha)	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Mali
1984/1985	932	1036	14239	71771	55384	14662	7152	165 176
1985/1986	1149	3876	8428	65793	75434	6402	23751	184 833
1986/1987	485	1540	21411	73889	67084	7751	18437	190 597
1987/1988	502	2694	12781	73470	52086	7101	14446	163 080
1988/1989	1196	2785	9624	87151	105616	14246	10644	231 262
1989/1990	1438	3924	14679	72948	95154	18465	24311	230 919
1990/1991	2811	11066	13735	69946	53779	28394	16900	196 631
1991/1992	5334	13770	34486	76868	69170	48824	14567	263 019
1992/1993	1632	12126	34904	70249	61035	41012	12236	233 194
1993/1994	1915	13626	36197	70866	79672	34013	10176	246 465
1994/1995	6441	14221	45622	74697	110225	21983	10813	284 002
1995/1996	5315	15482	48180	85230	109083	31785	12394	307 469
1996/1997	1813	21194	51466	94162	109596	31360	18215	327 806
1997/1998	804	20295	58558	104807	92734	21868	28925	327 991
1998/1999	572	22896	56423	99938	112172	22067	12365	326 433
1999/2000	3345	21779	78695	100493	69799	25589	25407	325 107
2000/2001	2998	22923	64822	110034	111578	12586	27798	352 739
2001/2002	4451	23984	68191	123619	182532	32042	33420	468 239
2002/2003	3890	12996	63348	114970	107648	27571	26188	356 611
2003/2004	758	20818	60904	123626	154862	23497	21176	405 641
2004/2005								0
2005/2006	1 979	26 494	59 321	104 097	156 818	36 258	29 056	414 023
2006/2007	6 219	10 741	66 096	108 171	130 245	42 244	44 778	408 495
2007/2008	1 995	12 134	53 180	116 482	140 186	39 108	28 785	391 869

Source : CPS/DR

Annexe II – Rendements

Mil

Rendement (kg/ha)	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Mali
1984/1985	243	1 044	1 047	476	370	242	207	557
1985/1986	738	1 682	1 320	1 057	672	602	207	1 036
1986/1987	674	990	1 186	1 224	604	462	207	980
1987/1988	1 063	1 249	875	631	1 245	314	207	887
1988/1989	573	1 261	1 030	642	918	637	175	836
1989/1990	797	1 140	893	884	568	325	207	777
1990/1991	335	503	1 143	814	467	100	239	607
1991/1992	600	1 270	1 086	1 017	609	242	207	828
1992/1993	1 020	472	618	597	536	242	207	549
1993/1994	603	570	542	633	427	242	207	526
1994/1995	489	594	770	771	513	512	574	639
1995/1996	768	741	781	529	499	242	474	550
1996/1997	877	806	988	898	689	558	227	790
1997/1998	807	883	1 085	861	603	162	328	729
1998/1999	799	944	1 071	965	858	475	443	893
1999/2000	913	712	1 027	947	934	510	346	878
2000/2001	746	673	1 059	680	733	207	46	704
2001/2002	452	609	858	834	671	399	660	694
2002/2003	678	672	920	516	367	261	252	510
2003/2004	711	631	928	755	578	532	625	667
2004/2005								
2005/2006	793	861	1 056	977	502	467	666	780
2006/2007	634	799	1 092	814	553	544	297	755

Sorgho

Rendement (kg/ha)	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Mali
1984/1985	848	1 349	1 239	359	324	82	477	955
1985/1986	918	1 931	1 097	805	625	147	87	1 123
1986/1987	638	1 727	1 021	1 205	953	1 011	189	1 112
1987/1988	1 702	986	956	728	837	430	1 868	1 045
1988/1989	1 276	897	756	1 195	782	1 743	1 042	990
1989/1990	822	1 321	851	1 086	459	681	661	944
1990/1991	255	581	1 024	912	311	374	296	657
1991/1992	967	1 319	974	1 171	620	439	745	1 090
1992/1993	778	582	714	580	564	439	745	645
1993/1994	792	849	618	887	448	439	745	753
1994/1995	732	826	679	882	533	1 026	1 825	764
1995/1996	791	929	806	890	605	155	208	835
1996/1997	884	949	1 271	964	572	518	195	999
1997/1998	888	939	1 190	992	520	472	161	976
1998/1999	855	1 021	975	1 162	824	1 083	508	974
1999/2000	937	836	1 091	1 004	743	1 411	508	940
2000/2001	767	661	882	850	670	181	31 065	837
2001/2002	970	836	1 268	897	336	313	340	737
2002/2003	900	619	766	930	1 064	774	79	695
2003/2004	708	1 327	727	759	187	341	4 079	808
2004/2005								
2005/2006	865	843	922	899	410	664	250	845
2006/2007	646	817	1 115	749	425	774	600	839

Source : CPS/DR

Maïs

Rendement (kg/ha)	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Mali
1984/1985	674	1 712	1 326	68				1 136
1985/1986	461	1 490	1 543	755				1 285
1986/1987	960	1 447	1 801	1 769	29			1 655
1987/1988	2 431	1 488	1 383	1 105	564			1 512
1988/1989	2 166	1 548	1 310	1 810				1 501
1989/1990	896	1 255	1 386	1 454	547			1 291
1990/1991	545	888	1 566	826	217			1 157
1991/1992	932	1 250	1 715	1 180	298			1 382
1992/1993	790	1 133	1 026	1 016	950			1 005
1993/1994	857	1 151	1 153	939	109			1 103
1994/1995	796	850	1 350	675	19			1 135
1995/1996	947	1 018	1 574	654	474			1 284
1996/1997	1 079	1 444	1 897	1 318	720	501		1 584
1997/1998	1 007	1 414	2 038	1 333	1 400			1 693
1998/1999	1 144	1 574	1 815	1 587	555	951		1 642
1999/2000	1 037	1 168	1 657	1 431	696	700		1 454
2000/2001	917	1 078	1 513	1 390	530	1 910		1 332
2001/2002	941	706	1 401	1 841	297	2 500		1 158
2002/2003	688	869	1 468	774	494	1 100		1 148
2003/2004	895	1 376	1 590	1 559	603	2 500		1 436
2004/2005								
2005/2006	1 077	1 390	1 740	1 415	411	0		

Riz

Rendement (kg/ha)	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Mali
1984/1985	1 181	1 354	744	1 222	84	115	312	662
1985/1986	14	950	910	1 665	727	1 525	1 194	1 157
1986/1987	198	945	1 180	1 547	802	2 774	471	1 181
1987/1988	384	999	1 248	1 701	1 272	1 373	1 160	1 451
1988/1989		17	898	1 779	668	1 955	2 406	1 244
1989/1990		599	1 672	2 194	963	1 464	1 323	1 463
1990/1991	189	750	963	2 195	1 046	1 359	705	1 436
1991/1992	1 600	1 632	1 569	2 862	1 185	1 056	1 081	1 727
1992/1993	1 330	1 200	1 439	3 112	1 112	1 056	1 081	1 758
1993/1994	1 369	1 322	1 591	3 369	799	1 056	1 081	1 735
1994/1995	534	1 226	1 344	3 138	932	1 918	710	1 652
1995/1996	724	1 291	1 367	3 321	622	899	555	1 548
1996/1997	1 919	1 435	1 481	3 608	998	1 870	519	1 914
1997/1998	1 312	1 771	1 491	3 328	498	1 769	614	1 755
1998/1999	1 038	1 644	1 620	3 900	1 199	2 128	1 376	2 199
1999/2000	789	1 175	1 515	3 950	1 265	3 076	623	2 237
2000/2001	479	1 169	1 432	3 900	971	4 209	1 126	2 106
2001/2002	1 549	1 492	1 306	3 785	1 127	3 109	1 074	2 010
2002/2003	828	1 365	1 170	3 815	634	2 454	903	1 944
2003/2004	1 351	1 186	1 692	4 170	1 224	3 175	1 410	2 313
2004/2005								
2005/2006	890	1 843	1 992	4 931	751	2 861	1 456	2 284
2006/2007	1 268	1 961	1 887	4 815	1 502	3 183	1 086	2 578
2007/2008	1 797	2 610	2 400	4 426	1 767	3 104	1 210	2 762

Source : CPS/DR

Annexe III – Productions

Mil

Production (tonne)	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Mali
1984/1985	5 087	119 982	109182	186132	86077	11104		506 521
1985/1986	21 255	142 441	165931	386504	134739	20286	156	871 312
1986/1987	8 494	115 292	143520	394869	125157	18431		805 763
1987/1988	32 790	110 897	101580	200751	235922	11586		693 526
1988/1989	11 333	163 015	155827	323434	315609	30610	73	999 901
1989/1990	21 113	116 175	147344	386093	132159	38909		841 793
1990/1991	4 620	76 964	134831	322102	183882	13404	1204	737 007
1991/1992	2 947	68 735	104635	456017	238586	17412	1564	889 896
1992/1993	15 377	47 783	62787	242383	198026	14626	1314	582 296
1993/1994	12 608	94 849	73148	316210	195514	14436	1297	708 062
1994/1995	17 672	115 979	89175	396341	243013	33804	1608	897 592
1995/1996	22 594	106 531	77456	256799	223089	18713	1485	706 667
1996/1997	33 755	89 631	59129	288075	232393	34465	1409	738 857
1997/1998	28 434	96 347	69275	228890	206115	8424	3603	641 088
1998/1999	31 601	121 323	62082	276917	297738	21207	2747	813 615
1999/2000	69 801	107 589	128070	194533	283654	33466	1792	818 905
2000/2001	13 897	109 581	94124	221294	312016	7141	1061	759 114
2001/2002	5 743	43 059	66285	237766	366286	39798	33611	792 548
2002/2003	40 242	146 692	119549	275264	182577	23189	7633	795 146
2003/2004	44 885	162 470	144953	402331	450155	41400	14304	1 260 498
2004/2005	57 219	161 239	141 534	368 484	239 517	3 873	2 807	974 673
2005/2006	37 610	250 494	139 837	449 971	245 162	19 382	15 354	1 157 810
2006/2007	48 690	148 112	257 503	399 047	247 762	21 880	5 780	1 128 773
2007/2008	30 136	184 409	222 279	426 240	272 922	34 081	5 040	1 175 107

Source : CPS/DR

Sorgho

Production (tonne)	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Mali
1984/1985	58518	98646	182295	23205	5713	1267	174	369 818
1985/1986	87655	135429	196984	44533	11959	243	305	477 108
1986/1987	42828	141938	165808	83201	20062	9529	1199	464 565
1987/1988	132130	110638	170874	64058	18816	1824	14836	513 176
1988/1989	131562	172014	150514	157591	25358	33851	1539	672 429
1989/1990	115910	225123	204019	105391	11648	67966	779	730 836
1990/1991	42691	131398	185802	149084	16081	4799	1578	531 433
1991/1992	98477	228639	162043	252624	19977	6234	2050	770 044
1992/1993	155097	120470	140688	112833	51047	16645	5474	602 254
1993/1994	148804	236646	165322	185854	28087	9155	3011	776 879
1994/1995	189377	203948	191016	141294	11567	6787	2228	746 217
1995/1996	164930	199150	209873	122199	14020	1164	309	711 645
1996/1997	104002	164004	175190	83648	11514	1822	465	540 645
1997/1998	110277	169090	179240	86533	10748	2456	789	559 133
1998/1999	136153	215520	145288	77679	19485	5270	994	600 389
1999/2000	144759	200135	200004	94775	39759	8587	811	688 830
2000/2001	99605	223832	125320	90338	25492	51	23	564 661
2001/2002	94977	179344	118050	79173	34953	9822	1429	517 748
2002/2003	139527	203809	190723	84519	17069	5359	842	641 848
2003/2004	200611	176214	168086	130010	41758	10660	293	727 632
2004/2005	140268	270245	127787	102469	18691	3232	1391	664 083
2005/2006	146256	181964	165378	107082	18867	9495	85	629 127
2006/2007	123334	193598	313294	105647	21164	10107	2536	769 681
2007/2008	148533	195357	402332	110030	38032	4783	1723	900 791

Source : CPS/DR

Mais

Production (tonne)	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Mali
1984/1985	9235	20553	71228	424				101 440
1985/1986	8197	21558	105788	4523				140 066
1986/1987	11778	30628	150409	20597	11			213 423
1987/1988	39443	26194	101117	11307	548			178 609
1988/1989	36867	42959	112575	22118				214 519
1989/1990	23896	28871	154416	17362	848			225 393
1990/1991	16011	31660	136607	11475	826			196 579
1991/1992	29119	56629	144031	26065	931			256 775
1992/1993	23425	33379	124218	9910	1598			192 530
1993/1994	23592	52565	196596	10385	235			283 373
1994/1995	32307	43920	236334	9891	41			322 493
1995/1996	31778	44186	180299	8888	985			266 136
1996/1997	25259	63680	168256	35098	1551	339		294 183
1997/1998	21976	71020	226113	22819	1429			343 357
1998/1999	25997	120337	214192	30345	1121	980		392 972
1999/2000	50132	101581	405166	59827	2381	809		619 896
2000/2001	18048	30103	136807	27089	1657	844		214 548
2001/2002	42167	45139	195048	16750	827	2000		301 931
2002/2003	38334	58306	247878	19827	168	661		365 174
2003/2004	46552	73322	310697	22612	625	950		454 758
2004/2005	48293	60471	318134	31399	1090	76		459 463
2005/2006	70 657	131 882	393 409	32 522	5 958		36	634 464
2006/2007	53 593	95 111	525 542	29 273	2 863	354		706 737
2007/2008	57 889	80 521	501 011	45 556	202	4 739		689 918

Source : CPS/DR

Riz

Production (tonne)	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Mali
1984/1985	1101	1403	10599	87682	4654	1687	2228	109 354
1985/1986	16	3681	7672	109532	54825	9766	28349	213 841
1986/1987	96	1455	25275	114311	53812	21504	8685	225 138
1987/1988	193	2692	15957	124982	66232	9752	16760	236 568
1988/1989		46	8639	155072	70578	27852	25610	287 797
1989/1990		2350	24539	160014	91639	27035	32172	337 749
1990/1991	531	8301	13225	153534	56272	38592	11911	282 366
1991/1992	8535	22472	54102	219966	81953	51568	15753	454 349
1992/1993	2171	14548	50223	218645	67882	43317	13232	410 018
1993/1994	2621	18016	57604	238752	63687	35925	11004	427 609
1994/1995	3437	17431	61324	234390	102706	42159	7680	469 127
1995/1996	3846	19991	65855	283069	67865	28589	6875	476 090
1996/1997	3480	30418	76244	339780	109401	58631	9451	627 405
1997/1998	1055	35952	87289	348841	46174	38682	17752	575 745
1998/1999	594	37638	91408	389784	134461	46951	17020	717 856
1999/2000	2638	25599	119194	396902	88271	78702	15834	727 140
2000/2001	1437	26801	92796	429094	108398	52976	31306	742 808
2001/2002	6895	35793	89054	467949	205733	99613	35901	940 938
2002/2003	3222	17741	74094	438610	68228	67662	23646	693 203
2003/2004	1024	24691	103077	515461	189491	74607	29866	938 217
2004/2005	3719	20141	81288	429153	114358	44231	25196	718 086
2005/2006	1 761	48 817	118 157	513 297	117 744	103 735	42 313	945 824
2006/2007	7 887	21 066	124 745	520 818	195 632	134 444	48 645	1 053 236
2007/2008	3 585	31 669	127 605	515 560	247 722	121 403	34 839	1 082 384

Source : CPS/DR

IV. Références

Boussard J.-M. 1987. Economie de l'Agriculture
Paris, Economica, 293 p.

Egg J. 1999. Etude de l'Impact de la Libéralisation sur le fonctionnement des filières
céréalières au Mali :
Rapport de synthèse
PRMC/INRA-ESR, mai 1999, 78 p.

Kébé D. Sanogo O.; Soulé B.G. 1999. Etude Impact de la Libéralisation sur le
fonctionnement des filières céréalières au Mali.
Module 5 : Revenus et stratégies des producteurs
IER/ECOFIL, PRMC, avril 1999,

Lanser P. 1999. Etude Impact de la Libéralisation sur le fonctionnement des filières
céréalières au Mali.
Module 2: Analyse macro-économique et sectorielle des résultats enregistrés par les
filieres céréalières. NEI/PRMC, mai 1999, 41 p. plus annexes

Scherer M. Analyse de la filière céréalière au Mali : le mil, le sorgho, le maïs
Mémoire de fin d'Etudes de L'ISTOM
Paris, ISTOM/CIRAD-ECOPOL, avril 2000, 93 p. plus annexes

Staatz J., Dembélé N.N. Lambert A., Traoré A. 1999. Etude de l'impact de la
libéralisation sur le fonctionnement des filières céréalières (module 3 et 4) : Analyse des
données fournies par le SIM. Analyse qualitative de l'organisation et de la structure du
marché.
PRMC, mai 1999

Timmer .P.; Falcon W.P. ; Pearson S.R. Analyse de la politique alimentaire. A world
Bank Publication Paris, éditions Economica, 364 p.

Sources d'information utilisées sur Internet pour le chapitre VII

Cette note d'analyse a été réalisée sur la base d'informations ou d'analyses fournies
par différentes institutions spécialisées. Plus d'informations peuvent être obtenues sur
leurs sites Web respectifs.

Observatoire du Marché Agricole : www.oma.gov.ml;

Système d'Alerte Précoce : www.sapmali.org;

Fews net : www.fews.net

Afrique verte : www.afriqueverte.org,

Reliefweb: www.reliefweb.int/

OCHA: www.humanitarianinfo.org & <http://ochaonline.un.org/>;

SISA/CNSA: www.sisabf.net